Division ressources terrestres

Rapport biennal

Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie

Juillet 2017 – juin 2019

Pacific Community (SPC) Headquarters: Noumea, New Caledonia. Regional offices: Suva, Fiji, and Pohnpei, Federated States of Micronesia.
Country office: Honiara, Solomon Islands.
For contact details – Website: www.spc.int Email: spc@spc.int

Sommaire

LISTE DES ACRONYMES 4
NOTRE MISSION 6
REMERCIEMENTS 7
AVANT-PROPOS 9
Introduction 10
Agrandissement du campus de Narere à Suva 11
Progrès accomplis au regard des objectifs de la Division 11
Structure de la Division 12
Programmes intégrés 13
Volet océanien de l'initiative « Des semences pour la vie » 13
Santé des écosystèmes 13
Excellence en matière d'agriculture sur les atolls 14
Normes sanitaires et phytosanitaires – biosécurité pour la sécurité alimentaire et le commerce 15
Systèmes alimentaires durables pour la santé et la nutrition 15
Pilier 1 – Ressources génétiques 16
Projets achevés 16
Projets en cours 21
Soutien actif (depuis 2009) 25
Pilier 2 – Gestion durable des forêts et des paysages 26
Pilier 3 – Agriculture durable 30
Santé des végétaux 30
Services de vulgarisation 33
Santé des sols et production végétale 34

Santé et productions animales 35

Pilier 4 – Marchés au service des moyens de subsistance 36

Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique 38

POETCom 38

Services de la direction 44

Gestion de l'information, de la communication et des connaissances (GICC) 44

Planification, suivi-évaluation et amélioration continue (PMEL) 45

Recherche pour le développement 46

ANNEXE 1 – Activités et résultats dans les pays 49

Activités dans les pays 49

Activités par pays 50

ANNEXE 2 – Mesures prises par la Division ressources terrestres à la suite de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 55

ANNEXE 3 – État financier récapitulatif 62

Janvier–décembre 2018 62

Janvier–juin 2019 62

ANNEXE 4 – COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE 2017 63

LISTE DES ACRONYMES

ACIAR Centre australien pour la recherche agricole internationale
AIC agriculture intelligente face au climat
AIEA Agence internationale de l'énergie atomique
APCC Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique
ATTM accord type de transfert de matériel
CAV collège agricole de Vanuatu
CDB Convention sur la diversité biologique
CDN contributions déterminées au niveau national
CDRP Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique
CePaCT Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique
CGIAR Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CIDP Programme océanien pour le développement de la filière cocotier
CIPV Convention internationale pour la protection des végétaux
CNULCD Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CORP Conseil des organisations régionales du Pacifique
CPS Communauté du Pacifique
DFAT ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce
EQAP Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement
FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED Fonds européen de développement
FEM Fonds pour l'environnement mondial
FVC Fonds vert pour le climat
GDF gestion durable des forêts
GDT gestion durable des terres
GFRAS Forum mondial pour le conseil rural
GICC gestion de l'information, de la communication et des connaissances
GIZ Agence allemande de coopération internationale
IFN inventaire forestier national
LMR limite maximale de résidus
MFAT ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce
MNT maladies non transmissibles
MNV mesure, notification et vérification
NDT neutralité en matière de dégradation des terres
ODD Objectifs de développement durable
OIE Organisation mondiale de la santé animale
OPVP Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique
ORPV organisation régionale de protection des végétaux
OTC obstacles techniques au commerce
PAIS Système océanien d'information agricole
PAPGREN Réseau océanien d'information sur les ressources phytogénétiques agricoles
PEID petits États insulaires en développement
PHOVAPS directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique
PIB produit intérieur brut
PIFON Fédération des groupements d'agriculteurs du Pacifique
PITSC Centre océanien de semences arboricoles
PMEL planification, suivi-évaluation et amélioration continue
PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
POETCom Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique
PRISE programme de soutien à l'intégration régionale pour le Pacifique
PROTEGE Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes
PRPRS mécanisme régional d'homologation des pesticides dans le Pacifique
PTOM pays et territoires d'outre-mer
REDD+ réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts + conservation et gestion durable des forêts
RRC réduction des risques de catastrophe
RTMPP conférence technique régionale sur la protection des végétaux
SPG système participatif de garantie

SPS	normes sanitaires et phytosanitaires
STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
UE	Union européenne
USC	University of the Sunshine Coast
USP	Université du Pacifique Sud
WAHIS	système mondial d'information sur la santé animale

NOTRE MISSION

Proposer, avec efficacité et un savoir-faire spécialisé, des avis scientifiques, des activités de renforcement des capacités et des services sur

- *la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des ressources phytogénétiques*
- *la gestion des forêts et des paysages*
- *la résilience des systèmes agricoles*
- *la diversification des stratégies de subsistance et l'accès aux marchés*

afin de préserver les services écosystémiques et d'améliorer la productivité des sols, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des communautés océaniennes.

REMERCIEMENTS

Le travail que la Division ressources terrestres mène aux côtés des pays membres est sous-tendu par les investissements consentis par un grand nombre de partenaires et de bailleurs. Au nom des pays membres, nous tenons à les remercier pour leurs efforts et leurs contributions intellectuelles et financières. Il nous faut saluer en particulier la bonne volonté dont ils font montre, alors que nous cheminons pour élaborer des concepts, négocions des contrats au profit de nos programmes et œuvrons ensemble afin d'obtenir les meilleurs résultats possible dans l'intérêt des communautés océaniennes pour qui nous travaillons.

Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts (APFNet)

Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)

Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR)

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Crop Trust

Union européenne (UE)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS)

Fonds vert pour le climat (FVC)

Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)

Landcare Research Institute (Nouvelle-Zélande)

Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF)

Pacific Community
Communauté du Pacifique

AVANT-PROPOS

En octobre 2017, alors qu'ils étaient réunis à l'occasion de la toute première édition de la Semaine océanienne de l'agriculture célébrée à Vanuatu, les directeurs et ministres de l'agriculture et de la foresterie se sont penchés, entre autres points clés, sur la nécessité de restructurer la Division ressources terrestres de la CPS, dans le prolongement de la mission de service qui lui a été confiée dans le secteur des ressources terrestres et forestières, et de lui formuler un plan d'activité. Cette restructuration a été validée ; le présent rapport destiné la Conférence régionale 2019 des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, qui se tiendra pendant la Semaine océanienne de l'agriculture au Samoa, fait état des importants changements apportés en conséquence.

Les orientations qui guident notre travail sont conformes aux aspirations et aux besoins nationaux de nos pays membres, sans négliger les possibilités de porter à l'échelle régionale certains des enjeux propres à chaque pays. Nous espérons ainsi, d'une part, démontrer à nos partenaires financiers et aux pays membres les immenses capacités internes dont disposent la Division ressources terrestres et, à n'en pas douter, la Communauté du Pacifique pour renforcer l'efficience organisationnelle à l'échelle de l'institution et, d'autre part, continuer de construire des relations solides et durables grâce à des actions de planification concertée et de mutualisation dans l'ensemble de nos pays membres.

Loin de nous départir de notre ambition, nous continuerons de mettre l'accent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région et le renforcement de systèmes alimentaires propres à contribuer à la bonne santé des populations, tout en affinant notre gestion des terres et de l'eau et en développant la résilience face au changement climatique.

Le présent rapport décrit les progrès que nous avons accomplis ces deux dernières années et vient compléter les informations qui figurent dans le rapport de résultats annuel de la Communauté du Pacifique.

Je ne peux que m'enthousiasmer devant les programmes intégrés : ils fédéreront de multiples projets et offriront un menu coordonné d'options en matière de recherche pour le développement, tout en garantissant une vraie continuité dans notre programmation d'un cycle de projet à l'autre.

Je suis ravi à l'idée de continuer de travailler à vos côtés pour améliorer notre Communauté du Pacifique.

Jan Helsen

Directeur

Division ressources terrestres

Narere, Suva, FIDJI

Introduction

La Division ressources terrestres a opéré une transformation majeure entre juillet 2017 et juin 2019, période couverte par le présent rapport.

Depuis les échanges tenus avec les directeurs de l'agriculture et de la foresterie en 2017, la Division a achevé son plan d'activité et mis à profit son positionnement sur la scène régionale et les compétences clés de son personnel pour maintenir ses services et ses partenariats, de sorte à répondre aux besoins des pays membres et à coordonner les fonds perçus des bailleurs pour piloter de nouvelles initiatives dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres dans le Pacifique. Ces programmes intégrés font écho aux programmes menés par les pays, ainsi qu'à leurs plans-cadres de développement et à leurs politiques sectorielles clés, ce qui permet de nouer de nouvelles collaborations et d'assurer la continuité des activités au-delà du financement cloisonné de chaque projet.

Les pays ont soulevé à la conférence de 2017 un certain nombre de questions particulières, qu'ils ont soumises à la Division pour action. Nous y avons répondu dans toute la mesure possible, comme indiqué à l'annexe 2. Le rapport complet de la conférence et le communiqué ministériel sont reproduits à l'annexe 4.

Dans le présent rapport, nous brossons un tableau d'ensemble des projets en cours au sein de la Division et du chemin que nous empruntons pour migrer vers une programmation intégrée, qui nous permet d'agir avec souplesse et de nous emparer des questions émergentes, tout en gérant les objectifs et échéances fixés pour les projets.

La Division entend concevoir des programmes en phase avec les besoins des pays membres et à même de capter l'appui des bailleurs, tout en gagnant en efficacité grâce à leur dimension internationale. Le présent rapport démontre que la Division continue de répondre aux besoins des États et Territoires insulaires océaniens et d'étoffer les ressources disponibles pour proposer une action régionale face aux problèmes qui se posent dans l'agriculture, la foresterie et le secteur de l'utilisation des terres. Les cinq programmes intégrés sont décrits plus en détail plus loin dans le rapport, mais, à titre d'exemple, le programme intégré « Des semences pour la vie » s'inscrit dans le prolongement du travail technique lancé dans le cadre du Projet sur les politiques agricoles en Océanie (PAPP) et conforte les passerelles bâties entre le programme de conservation du CePaCT et la distribution des obtentions aux services nationaux pour analyse, réplication et distribution à l'échelle nationale. Citons également le programme intégré sur les normes sanitaires et phytosanitaires et la biosécurité, financé au titre du onzième Fonds européen de développement (FED), qui assurera la continuité des travaux engagés de longue date sur la santé et le bien-être des animaux, ainsi que sur les productions animales, en lien direct avec le programme interdivisions « *One Health*, Une seule santé » mené de concert avec la Division santé publique.

La Division s'est donné les moyens de mieux concevoir, mettre en œuvre et coordonner ses projets et programmes en nommant un coordonnateur de la recherche pour le développement, qui doit se concentrer en particulier sur les programmes intégrés consacrés à l'agriculture sur les atolls, à la santé des écosystèmes et aux systèmes de production alimentaire.

La Division a répondu à la nécessité de mener un travail au long cours sur la santé des sols dans les atolls et sur la mise au point de systèmes de culture potagère pour accroître la sécurité alimentaire. Pour ce faire, elle a notamment associé de manière innovante le secteur privé. Le programme

permettra de poursuivre le travail mené sur le compostage et la gestion des micronutriments, de pallier la perte de biodiversité culturale en introduisant des variétés climato-résilientes océaniennes dans les principaux systèmes de production alimentaire, et d'appuyer la conservation et la distribution de la diversité génétique des variétés culturales et arboricoles annuelles et pluriannuelles en vue d'une utilisation ultérieure.

La Division a également mené des actions mieux ciblées pour l'autonomisation économique des femmes et l'intégration des jeunes en attirant et sollicitant un soutien en faveur d'initiatives sensibles au genre et centrées sur les jeunes, le but étant d'inscrire dans tous les programmes des démarches centrées sur l'humain. Qui plus est, consciente de leur importance, la Division cherche à améliorer les interventions d'urgence de sorte à mobiliser les compétences de gestion des terres et les ressources alimentaires en cas de crise. Elle propose par exemple des interventions mieux adaptées en cas d'incursion d'espèces envahissantes, la distribution de semences et de plantules après le passage d'un cyclone, et l'apport d'une assistance technique d'appoint aux autorités des pays membres.

Agrandissement du campus de Narere à Suva

La consolidation des activités de la CPS à Narere s'est poursuivie au cours de la période à l'étude. Plusieurs améliorations notables ont été apportées au site :

- Les installations du CePaCT ont été agrandies pour accueillir de nouvelles serres.
- Le CePaCT a fait construire une chambre forte indépendante pour sauvegarder des éléments clés de sa collection de matériel génétique. L'installation a été inaugurée par le ministre australien des Affaires étrangères le 25 juillet 2019.
- Au titre du pilier Santé des végétaux, la construction d'un laboratoire satisfaisant à toutes les normes d'accréditation a été achevée.
- Après avoir occupé des locaux en location à Nabua pendant quelques années, la Bibliothèque de la CPS a élu domicile dans un site permanent et se trouve aujourd'hui mieux intégrée à l'Organisation.
- La Division santé publique s'apprête elle aussi à rejoindre Nabua, ce qui favorisera la collaboration dans le cadre de l'initiative « *One Health*, Une seule santé ».
- La collaboration interdivisions pourra encore s'élargir quand l'équipe aquaculture de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins aura été transférée à Narere.

Progrès accomplis au regard des objectifs de la Division

Le but de la Division ressources terrestres est de faire en sorte que les communautés océaniennes disposent de suffisamment d'aliments de qualité produits localement dans des systèmes de production résilients au changement climatique, tandis que leurs ressources naturelles sont gérées de manière avisée et que leurs paysages et écosystèmes sont fonctionnels.
Pour atteindre ce but, elle a structuré ses activités autour des effets (résultats intermédiaires) suivants :

1. Les ressources terrestres, agricoles, forestières et génétiques sont gérées de manière durable et préservées.
2. La capacité à satisfaire la demande de produits forestiers et agricoles sur les marchés locaux et internationaux est renforcée.

3. Les pays océaniens ont accès à une grande variété de ressources forestières et agricoles, riches en éléments nutritifs et résilientes face aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique.
4. Les femmes, les jeunes et les membres de groupes vulnérables participent aux activités agricoles et forestières.
5. Les services et systèmes d'exploitation agricole intégrés sont renforcés.

Structure de la Division

La structure de la Division demeure globalement inchangée par rapport à celle qui avait été proposée à la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie en 2017. Si l'effectif de la Division a été sensiblement réduit en 2018 suite à l'achèvement de plusieurs grands projets, les équipes s'étoffent à nouveau avec l'arrivée de nouveaux flux de financement. La Division se compose de quatre piliers (voir figure 1) : 1) ressources génétiques, 2) gestion durable des forêts et des paysages, 3) agriculture durable et 4) marchés au service des moyens de subsistance. Les équipes travaillant pour ces quatre piliers conçoivent et mettent en œuvre, de manière individuelle et collective, des programmes, des projets et des activités afin de produire des effets qui contribuent aux objectifs de la Division. En soutien à ces équipes, la direction de la Division assure diverses fonctions d'appui : politiques, finances et administration, gestion de l'information, de la communication et des connaissances (GICC), planification, suivi-évaluation et amélioration continue (PMEL) et recherche pour le développement. Cette structure matricielle permet d'élaborer des programmes intégrés à partir d'un modèle de chaîne de valeur qui suit la séquence ressources génétiques, consommation, marchés et amélioration des moyens de subsistance. Souple et efficiente, cette structure permet de confier la mise en œuvre de certains volets de projets relevant d'un pilier à d'autres piliers, tout en assurant la mise à disposition du savoir-faire des services de conseil au profit des projets. Par ailleurs, cette efficience structurelle favorise la rationalisation des ressources et des activités.

Programmes intégrés

Les programmes intégrés associeront les ressources des différents piliers au profit des projets. Ces programmes intégrés ont été conçus pour atteindre les objectifs de la Division et mutualiser les différents appuis financiers consentis par les partenaires.

Ils sont au nombre de cinq :

1. Volet océanien de l'initiative « Des semences pour la vie »
2. Santé des écosystèmes
3. Excellence en matière d'agriculture sur les atolls
4. Normes sanitaires et phytosanitaires, et biosécurité
5. Systèmes alimentaires durables pour la santé et la nutrition

Certains de ces programmes sont en cours de construction ; la Division s'emploie à formuler les domaines de résultats et les indicateurs de performance des programmes avant d'établir les budgets correspondants.

Volet océanien de l'initiative « Des semences pour la vie »

Ce programme, qui a débuté en 2018 grâce à un apport de 300 000 euros du budget ordinaire de la CPS, a été lancé à titre pilote à Vanuatu, aux Fidji et aux Tonga. Le projet à grande échelle devrait voir le jour grâce à une enveloppe de 4,8 millions de dollars néo-zélandais attendue du MFAT, par le biais de Landcare Research. Il s'étendra de juillet 2019 à juin 2021.

Face à la menace du changement climatique, à l'insécurité alimentaire et au fardeau des maladies non transmissibles (MNT), il faut un programme intégré favorisant l'émergence de systèmes alimentaires résilients et durables. Ce programme porte sur les systèmes de semences. Pour l'heure, les pays océaniens ne disposent pas de politiques nationales à l'appui du développement des semences, sont fortement tributaires des semences importées qui, bien souvent, ne sont pas adaptées à la région et ont accès à un fonds génétique limité et non résilient face aux facteurs biotiques et abiotiques et à des petits stocks de semences, tandis qu'on observe un manque de coordination entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement en semences.

Ce programme intégré conjugue les ressources du CePaCT et celles de l'équipe Agriculture durable afin d'appuyer l'élaboration de politiques pour renforcer les systèmes de semences, de mieux faire connaître ces systèmes et d'améliorer les capacités dédiées à leur élaboration, et de renforcer les réseaux semenciers régionaux et nationaux.

Responsable du programme intégré (Division ressources terrestres, CPS) : Logotonu Waqainabete

Santé des écosystèmes

Les agriculteurs gérant de petites exploitations semi-vivrières représentent plus de 90 % de la population océanienne, tandis que les terres et les forêts constituent le capital naturel dont hériteront leurs descendants. L'Océanie est actuellement en butte à plusieurs menaces, notamment la progression de la déforestation, la dégradation des forêts et des terres, et la gestion inefficace des ressources. Ce programme intégré se concentre sur les interactions entre les personnes et les ressources naturelles au profit d'une gestion durable de l'exploitation des terres. Les mesures de prévention de la perte de biodiversité, ainsi que d'adaptation et d'atténuation face aux menaces du changement climatique, se heurtent aux pressions en faveur du développement économique et de la sécurité alimentaire. Grâce à l'action engagée par ce programme intégré, les

communautés créent elles-mêmes leurs propres plans d'occupation des sols, adaptés à des environnements spécifiques, fondés sur l'inventaire des ressources naturelles et reflétant les priorités décidées d'un commun accord dans le domaine de l'utilisation des terres et portant sur l'approvisionnement en eau, la santé des cours d'eau, les forêts plantées et naturelles, la conservation et l'agriculture.

L'objectif clé du programme est de créer les cadres régionaux et nationaux nécessaires (compte tenu de la complexité des régimes fonciers coutumiers et de la gestion du foncier coutumier) pour former et accompagner les communautés en vue de l'élaboration et de l'exécution de leurs plans de gestion de l'utilisation des terres, sous-tendus par un inventaire rigoureux de leurs ressources qui permettra la mesure du changement.

Pour y contribuer, la Division travaille avec les instances coutumières afin de fixer les principes, d'appuyer les formations et d'apporter l'assistance technique nécessaire à l'inventaire des ressources et à l'analyse des données relatives aux forêts, à l'agriculture et au foncier.

Ce programme s'inscrit en complément d'autres grandes initiatives en cours visant l'aménagement des bassins versants « de la montagne au récif » et des programmes REDD+ afin d'améliorer la gestion durable des forêts. Une proposition relative à la restauration des forêts et des paysages a été élaborée et il est à espérer qu'elle bénéficiera du soutien de l'Allemagne, au titre de l'initiative internationale pour le climat (IKI).

Responsable du programme intégré (Division ressources terrestres, CPS) : Jalesi Mateboto

Excellence en matière d'agriculture sur les atolls

Les systèmes de production agricole des atolls sont établis dans des milieux fragiles, extrêmement vulnérables au changement climatique, à la poussée démographique et à la perte de biodiversité menaçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. À ces difficultés viennent s'ajouter des facteurs non climatiques, parmi lesquels la teneur limitée du sol en nutriments essentiels, la rareté de l'eau, le manque de terres arables, une base génétique étroite (culturale et animale), et la multiplication des organismes nuisibles et des maladies dans les élevages et les cultures. Ce programme intégré coordonnera l'action en réponse aux défis protéiformes auxquels sont confrontées les populations des atolls, par le biais d'une démarche conjointe de planification, de mise en œuvre et d'application à grande échelle des enseignements tirés, dans le cadre de relations et de partenariats fructueux. Les axes de travail privilégiés sont les suivants : hiérarchisation des priorités de la recherche pour des études contextualisées et orientées vers la valorisation dans les atolls ; élaboration de modèles de recherche adaptés aux atolls ; création de sujets de recherche ciblés et de grappes de recherche sur la base de paramètres géographiques et des produits rémunérateurs et favorisant la sécurité alimentaire ; renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; partenariats pour la recherche collaborative sur les questions prioritaires ; et gestion des connaissances à l'appui de la transposition des recherches factuelles dans la pratique et au profit du renforcement des politiques.

Responsable du programme intégré (Division ressources terrestres, CPS) : Gibson Susumu

Normes sanitaires et phytosanitaires – biosécurité pour la sécurité alimentaire et le commerce

La croissance démographique et la mobilité de plus en plus forte de la population, auxquelles viennent s'ajouter les changements climatiques anthropiques, favorisent la prolifération de maladies causées par des organismes nuisibles et pathogènes. L'activité humaine crée les conditions propices à l'incursion de ces organismes dans de nouveaux environnements où leurs prédateurs naturels sont absents. Cette situation met à rude épreuve la sécurité alimentaire, la santé humaine et le fonctionnement normal des écosystèmes. Ce programme interdivisions, mené de concert avec la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, repose sur le principe selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir. Il vise à garantir la préparation en matière de biosécurité et la conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires partout dans la région, ainsi que la révision des lois relatives à la biosécurité pour une mise en conformité avec la CIPV, les normes de l'OIE et celles du Codex Alimentarius. La Division assure actuellement le secrétariat de l'Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique (OPVP) et des conférences techniques régionales sur la protection des végétaux, deux instances pouvant favoriser le renforcement des capacités des pays océaniens en matière de biosécurité. Ce programme intégré portera également sur les problèmes de non-conformité aux règles de biosécurité observés dans les filières d'importation et d'exportation et sur les protocoles de traitement, et contribuera à l'élaboration de procédures opératoires normalisées cohérentes et pertinentes destinées à résoudre ces problèmes.

Responsable du programme intégré (Division ressources terrestres, CPS) : Visoni Timote

Systèmes alimentaires durables pour la santé et la nutrition

La suralimentation et la sous-alimentation sont deux formes de malnutrition observées en Océanie et sont responsables d'un nombre croissant de décès, de maladies et de handicaps. L'accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive représente un défi pour les chaînes d'approvisionnement en produits frais des pays océaniens. La complexité de ces enjeux appelant une approche plurisectorielle, le programme intégré Systèmes alimentaires durables pour la santé et la nutrition a été retenu comme programme phare à développer en priorité à l'échelle de l'Organisation. Il est axé sur la promotion d'une alimentation durable, issue d'une production à faible impact sur l'environnement.

La Division contribuera au renforcement du cadre stratégique entourant l'agriculture axée sur les enjeux nutritionnels, ainsi que la production alimentaire, grâce à des activités de recherche appliquée, d'assistance technique et de renforcement des capacités fondées sur les principes de l'agroécologie. Il s'agit notamment d'enrichir et de diversifier les ressources génétiques, d'améliorer la santé des sols, de lutter contre les organismes nuisibles et les maladies, et de mettre en place des systèmes de culture et d'élevage intégrés. Le programme traitera aussi des questions d'accès, en appuyant la consolidation des chaînes de valeur locales au service de l'agriculture urbaine et périurbaine, le renforcement de la participation des populations et la sensibilisation aux liens entre alimentation, production et ressources naturelles.

Responsable du programme intégré (Division ressources terrestres, CPS) : Karen Mapusua

Pilier 1 – Ressources génétiques

Projets achevés

Projet sur le Fonds de partage des avantages de la FAO (PR-83-FIJI)

Bailleur	Intitulé du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Fonds de partage des avantages créé au titre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	*Renforcement de la résilience des systèmes agricoles du Pacifique face au changement climatique grâce à un accès amélioré à la diversité (des cultures) et à une meilleure utilisation de cette dernière*	33 mois (mars 2014 – décembre 2017) ; prorogation en 2017 pour la tenue d'un atelier de capitalisation financé sur les fonds inutilisés	276 000 dollars des États-Unis	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Palau, Samoa
But du projet : Des systèmes agricoles résilients soutenus par des fonds génétiques dynamiques et diversifiés				
Réalisations : Voici certaines des grandes réalisations du projet : • Création d'un réseau océanien de sélection végétale – plateforme importante et inédite en son genre dans la région destinée à favoriser la collaboration et l'échange de techniques spécialisées de sélection végétale afin de promouvoir une nouvelle diversité végétale adaptée aux circonstances locales ; • Élaboration de 49 nouvelles variétés de manioc, patate douce, taro et igname ; • Mise en place de 17 banques de gènes et parcelles expérimentales et de démonstration en champ dans les cinq pays visés par le projet. • Près de 400 hommes, femmes et jeunes de la fonction publique, des établissements scolaires et des communautés (agriculteurs) ont bénéficié de formations pertinentes sur la mise en valeur, la mise en place, l'évaluation, la sélection, la gestion et la multiplication des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.				

Projet sur le cyclone Winston

Bailleur	Intitulé du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	Renforcement de la conservation des cultures suite au passage du cyclone Winston	2 ans (mars 2017 – avril 2019)	72 795,80 dollars É.-U. (101 165 dollars australiens)	Régional
But du projet : Renforcer la conservation des ressources phytogénétiques d'intérêt au sein de la Communauté du Pacifique suite au passage du cyclone Winston.				
Réalisations : • Création de la nouvelle unité de sauvegarde et de secours du CePaCT à Suva (Fidji). • Acquisition de six nouveaux déshumidificateurs pour le laboratoire du CePaCT et la nouvelle unité de sauvegarde et de secours. • Après le passage du cyclone Winston, replantation des arbres à pain tombés et élagage de tous les arbres afin de réduire les dégâts lors de futurs cyclones. • Création en cours de cultures tissulaires pour conserver un duplicata de 10 obtentions d'arbre à pain de la collection régionale en champ d'arbre à pain. • Collecte de 69 obtentions de 5 plantes cultivées (taro, chou, manioc, patate douce et taro d'eau) à Vanuatu (61 obtentions) et aux Fidji (8 obtentions) en vue de leur inclusion dans les collections de conservation régionales du CePaCT.				

Projet sur les arbres fruitiers de l'ACIAR

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Systèmes renforcés de production et de manipulation post-récolte des fruits aux Fidji, au Samoa et aux Tonga	University of the Sunshine Coast	4 ans (janvier 2016 – décembre 2019)	2,3 millions de dollars australiens Composante CePaCT = 233 100 dollars australiens	Fidji, Samoa, Tonga

	Objectif du projet : Accroître la résilience économique et la résilience aux catastrophes de certaines filières de fruits tropicaux. Le CePaCT, en collaboration avec l'USC, est intervenu au titre de l'objectif 2 du projet (voir ci-dessous). **Objectif 2 du projet :** Améliorer la résilience climatique de l'arbre à pain grâce à une gestion améliorée de la canopée et à l'étude de la diversité des formes de l'arbre à pain.
	Réalisations : • Études sur la diversité de l'arbre à pain menées pour identifier d'éventuelles variétés de petite taille. Des études ont eu lieu aux Fidji (41 obtentions des collections des Fidji et du CePaCT), à Vanuatu (81 obtentions) et au Samoa (19 obtentions). Aucun phénotype nain n'a été découvert pendant ces études. • Des expériences de greffage interspécifique et intraspécifique ont été réalisées pour étudier l'effet de la greffe sur la forme des arbres. Les expériences de greffage interspécifique menées par l'USC ont donné des résultats positifs, les plantes greffées présentant des caractéristiques du phénotype nain. Les essais de greffage intraspécifique, pour lesquels des variétés riches en graines fertiles ont été utilisées comme porte-greffe, se poursuivent au CePaCT. • L'USC a procédé à l'analyse moléculaire de la diversité des fruits à pain prélevés aux Fidji, au Samoa et à Vanuatu afin de comprendre les mécanismes moléculaires à l'œuvre dans la régulation de la croissance des espèces d'arbre à pain. Les gènes promouvant la synthèse de l'acide gibbérellique, hormone régulant la croissance des plantes, ont été isolés et les protéines qui en inhibent la synthèse ont été clonées dans le cadre de ces expériences. Des études approfondies sur la fonction de ces gènes, en particulier leur rôle dans la montaison et la possibilité de nanisation, sont en cours.

Appui à la transformation du CePaCT en centre d'excellence

Bailleur	Intitulé du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
DFAT	Appui apporté par le Gouvernement australien à la CPS en vue de la définition d'un scénario d'activité et des activités correspondantes dans le but de faire du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique un centre d'excellence de la Communauté du Pacifique	Avril 2017 – décembre 2018	250 000 dollars australiens	Régional
But(s) du projet : • Dresser un état des lieux du CePaCT et des attentes des membres de la CPS. • Cerner le périmètre d'activité que pourrait avoir le CePaCT et les avantages et coûts qui pourraient être associés à la mise en place d'un centre d'excellence.				

• Recenser les possibles modèles d'activité, calendriers, modalités de gouvernance, formes de partenariat et indicateurs de réussite du CePaCT, y compris des approches concernant sa viabilité financière.
Réalisations : • Une évaluation externe de la banque de gènes du CePaCT, commandée par le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, a eu lieu la première semaine d'août 2017. L'évaluation a débouché sur 22 recommandations clés portant sur des domaines tels que l'infrastructure, le matériel, les opérations et les systèmes, et les effectifs. Ces recommandations ont été prises en compte lors de l'élaboration du plan d'activité du CePaCT. • Une consultation régionale a été organisée sur la plateforme du PAPGREN entre le 28 août et le 1er septembre 2017. Les observations formulées par les participants ont aussi contribué à l'élaboration du plan. • Un expert en ressources génétiques a été recruté (août – novembre 2017 et mars – septembre 2018) afin d'apporter un soutien institutionnel clé à l'équipe du CePaCT et d'accompagner les efforts déployés en préparation de l'élaboration du scénario d'activité de ce dernier. Au cours de la seconde période de contrat, l'accent a été mis sur l'élaboration du plan d'investissement du CePaCT, essentiellement pour chiffrer dans le détail la partie narrative du plan d'activité qui avait été formulée par un autre consultant (voir ci-dessous). • Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan d'activité du CePaCT (octobre 2017 – janvier 2018). Un deuxième contrat (juin – juillet 2018) a été accordé pour la finalisation de la partie narrative du plan d'activité.

Projet sur le cocotier de l'initiative Darwin

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Initiative Darwin du Royaume-Uni	Modernisation et agrandissement du nouveau centre international de ressources génétiques du cocotier pour le Pacifique Sud	Bioversity International	1er juin 2016 – 31 mars 2019	317 884 euros	Fidji, Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée **Institutions partenaires :** (APCC), CIRAD, CPS, Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et Secrétariat du Traité international
But du projet : Identifier et caractériser des variétés uniques de cocotier *in situ* et collecter et conserver le nouveau germoplasme de cocotier dans les banques de gènes des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Samoa. La caractérisation prendra en compte les utilisations locales, la résistance aux cyclones et aux maladies, ainsi que les caractères recueillant la préférence des hommes et des femmes.					

Ce projet visait aussi à renforcer les capacités des jeunes scientifiques en matière de sélection du cocotier et de conservation des ressources génétiques.

Réalisations :

- Mise au point de directives appropriées pour la collecte de données permettant la caractérisation du germoplasme du cocotier lors des missions de prospection. Ce document important guidera les travaux à venir.
- Identification de nouvelles variétés de cocotier aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; consolidation de la liste des principales obtentions de cocotier au centre international de ressources génétiques du cocotier pour le Pacifique Sud à Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée) en vue de leur transfert vers le nouveau site situé dans la province de Milne Bay.

Malheureusement, à la mi-2018, le projet accusait d'importants retards de mise en œuvre et souffrait de difficultés de gestion, y compris en raison de la lenteur des échanges entre les partenaires, qui a été attribuée principalement au décalage horaire entre le responsable de projet, Bioversity et les principaux partenaires de mise en œuvre dans le Pacifique. La proposition d'extension du projet a été rejetée par le bailleur en 2019.

Microprojet de recherche ACIAR sur les protocoles de culture tissulaire du cocotier

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Optimisation de la culture tissulaire du cocotier à l'appui de la sauvegarde de la banque régionale de gènes du Pacifique	Université du Queensland	1 an (février 2017 – janvier 2018)	200 000 dollars australiens	Fidji, Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée

But(s) du projet :

Optimiser les méthodes permettant le transfert transfrontière sécurisé du germoplasme de cocotier, ciblant en particulier le transfert de variétés menacées de cocotier stockées au centre international de ressources génétiques du cocotier pour le Pacifique Sud, situé à Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée), vers le nouveau site proposé à Milne Bay (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Le projet de recherche visait aussi à renforcer les capacités des partenaires concernant toutes les méthodes à l'étude.

Objectifs spécifiques

1. Optimiser les méthodes de culture d'embryons requises pour le transfert de la banque de gènes vers l'extrême est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et créer une collection dupliquée aux Fidji et au Samoa, au cours d'une série d'activités de recherche, et relancer les installations de laboratoire nécessaires.
2. Fournir des orientations et méthodes pour la création de collections dupliquées qui seront établies aux Fidji et au Samoa.
3. Renforcer les méthodes requises pour le prélèvement sur le terrain de nouvelles obtentions de cocotier.

Réalisation(s) :

- Les expériences ont permis de conclure que les nouvelles méthodes améliorées de prélèvement et de mise en culture *in vitro* d'embryons de cocotier donnent de meilleurs résultats en ce qui concerne la pureté du matériel végétal et les taux de survie et de croissance.
- Ces protocoles seront d'une grande utilité non seulement pour le transfert transfrontière sécurisé du germoplasme de cocotier, mais aussi pour la conservation et la régénération du germoplasme stocké à des fins de sauvegarde sous forme de cultures tissulaires.
- Il est indispensable de mettre au point un protocole efficace de culture tissulaire pour pouvoir établir avec succès une collection cryoconservée de cocotier. Comparée aux collections en champ, la cryoconservation est une méthode alternative particulièrement indiquée pour la conservation à long terme des cocotiers. Le CePaCT établira une collection cryoconservée de cocotier dans le cadre du nouveau projet de l'ACIAR axé sur les ressources du cocotier au service des moyens d'existence.
- Les résultats de ce micropojet de recherche s'inscrivent à l'appui des buts et objectifs du nouveau projet de l'ACIAR sur les ressources du cocotier au service des moyens d'existence et du projet sur le cocotier du Fonds de partage des avantages de la FAO (voir ci-dessous).

Projets en cours

Projet sur la sélection par mutation de l'AIEA

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
AIEA	Améliorer la résilience des plantes cultivées face au changement climatique grâce à la sélection par mutation en Océanie	AIEA	4 ans (2018–2021)	619 625 euros	Fidji, Îles Marshall, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu **Partenaire :** CPS

But(s) du projet : Renforcer la sécurité alimentaire grâce à l'utilisation de nouvelles variétés mutantes sélectionnées pour leur productivité accrue et leur plus grande adaptation au stress biotique/abiotique.

Effet : Renforcer les capacités des pays océaniens concernant le recours aux techniques nucléaires pour la mise au point de variétés améliorées contribuant à la sécurité alimentaire.

Produits escomptés :

- Capacité des pays membres et du personnel de la CPS renforcée concernant les techniques de sélection par mutation, y compris la sélection de possibles mutants à des fins de croisement avec d'autres variétés.
- Nouvelles variétés végétales mutantes créées et sélectionnées pour leur résilience climatique.

Progrès obtenus à ce jour :

- La CPS a assisté à deux formations régionales, aux côtés des pays océaniens partenaires, sur les techniques de sélection par mutation et leurs applications.
- Le CePaCT a expédié des fruits à pain et des ignames au laboratoire de l'AIEA à Vienne pour qu'une sélection par mutation soit opérée. Les mutants seront renvoyés à la CPS pour être évalués en champ et l'on sélectionnera les lignées mutantes présentant des caractères utiles, en particulier celles exprimant de manière stable une résilience au changement climatique et aux nuisibles et maladies, et celles présentant des caractères à fort enjeu nutritionnel et agronomique.
- Les pays océaniens partenaires ont également transféré leurs variétés sélectionnées à l'AIEA pour amélioration par irradiation. L'on procédera là aussi à une évaluation en champ et à la sélection des lignées mutantes utiles.

Projet sur le cocotier de l'ACIAR

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Sauvegarde de la diversité génétique du cocotier et réintroduction au service des moyens d'existence en Océanie (« Cocotiers au service des moyens d'existence en Océanie »)	CPS	2019–2023 (5 ans)	2 millions de dollars australiens (Composante CPS : 1 104 018 dollars australiens)	Fidji, Îles Salomon, Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu

But(s) du projet : Appuyer la redynamisation des moyens d'existence alimentés par la filière cocotier en Océanie en renforçant la conservation et l'utilisation de la diversité génétique du cocotier et en luttant contre les menaces biotiques pesant sur la diversité du cocotier dans la région.

Objectifs spécifiques :

- Élaborer et exécuter des stratégies de conservation et d'utilisation des ressources du cocotier.
- Élaborer et exécuter des stratégies de lutte contre les menaces biotiques pesant sur le cocotier (en particulier la souche Guam du rhinocéros du cocotier).
- Mettre en place et pérenniser une plateforme de coordination des projets de recherche pour le développement axés sur le cocotier.

Réalisation(s) :

- Le projet a été approuvé en juillet 2019 et la mise en œuvre débute.
- La réunion de lancement devrait se tenir en août 2019.
- Le projet complétera l'initiative Darwin, achevée récemment, et le nouveau projet sur le cocotier approuvé au titre du Fonds de partage des avantages de la FAO (voir ci-dessous).

Projet du Fonds de partage des avantages de la FAO – empreintes génétiques

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Fonds de partage des avantages créé au titre du Traité international	Utilisation de biotechnologies modernes à pérenniser dans les pays océaniens	CPS (ressources génétiques)	36 mois (2019/2020–2022)	499 765 dollars É.-U.	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Palau, Samoa, Tonga, Tuvalu
But(s) du projet : Le projet vise à doter le CePaCT de capacités renforcées pour la mise en œuvre de programmes sur les ressources phytogénétiques en établissant une unité qui réalisera des empreintes génétiques. Une fois que ces capacités auront été établies, elles permettront de redéfinir les collections de base des aracées comestibles, d'aider à la sélection de variétés de taro tolérantes à la flétrissure des feuilles, de surveiller la conservation *in situ* de génotypes divers et de procéder à des études préliminaires sur la tolérance à la salinité et à la sécheresse de plantes orphelines et sous-utilisées, là où les approches classiques présentent un potentiel limité. **Objectif du projet :** *Objectif global :* Réduction de la vulnérabilité des agriculteurs de plusieurs pays océaniens face aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire, grâce à une gestion améliorée des ressources génétiques des plantes cultivées. *Effet* : Renforcer les compétences, les capacités et les connaissances régionales sur les biotechnologies modernes utilisées pour la conservation et l'utilisation des ressources génétiques des variétés cultivées en Océanie, en partant du modèle des aracées.					
État du projet : - Démarrage prévu en février 2019.					

Projet du Fonds de partage des avantages de la FAO – Duplication des collections de cocotier

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Fonds de partage des avantages créé au titre du Traité international	Sauvegarde des variétés menacées de cocotier au centre international de ressources génétiques du cocotier pour le Pacifique Sud	CPS	36 mois (2019/2020–2022/2023)	163 000 dollars É.-U.	Fidji, Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée
But global : Les agriculteurs du Pacifique utilisent et conservent un éventail élargi de variétés de cocotier plus résilientes, ce qui permet d'accroître la productivité et les revenus au niveau de l'exploitation, d'améliorer la disponibilité d'aliments diversifiés et riches en nutriments, de réduire les effets néfastes sur l'environnement et de renforcer la résilience aux chocs influant					

sur la production. Surtout, la biodiversité du cocotier essentielle pour la sécurité alimentaire sera sauvegardée pour l'avenir.

Objectifs spécifiques :

Le projet, couplé à d'autres initiatives, sera mis au service de la bonne conservation des ressources génétiques du cocotier du Pacifique. La diversité du cocotier à l'échelle régionale sera identifiée et transférée au CePaCT (CPS) sous forme d'embryons et sera mise en culture *in vitro*. De nouvelles collections de cocotier en champ seront établies aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Tonga, en collaboration avec des partenaires nationaux, et les cultures *in vitro* y seront transférées après certification sanitaire. Dans le cadre du projet, des agents travaillant pour différents partenaires nationaux seront formés à l'identification des ressources, à leur caractérisation, à l'isolement des embryons de cocotier, aux techniques de conservation du cocotier et à la sélection végétale. Le personnel scientifique sera aussi formé aux techniques *in vitro* applicables au cocotier, telles que la culture d'embryons, l'embryogenèse somatique et la cryoconservation.

État du projet :

- Une lettre d'accord a été élaborée et est en cours de finalisation.
- Le projet viendra compléter l'initiative Darwin, récemment achevée, et le nouveau projet ACIAR sur les ressources du cocotier au service des moyens d'existence.

Projet Reset de la Nouvelle-Zélande

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
MFAT (Nouvelle-Zélande) – Pacific Reset	Certification sanitaire du matériel génétique grâce à l'indexage virologique, à l'élimination des virus et à un système de gestion de l'information sur les ressources phytogénétiques	Division / CePaCT	1 an (janvier – décembre 2019)	300 000 dollars néo-zélandais	Régional

But(s) du projet :

- Appuyer les travaux en cours sur l'indexage virologique en réduisant la liste des ressources génétiques en attente d'analyse ; un technicien national sera recruté pour un contrat court de six mois. Le CePaCT fera aussi l'acquisition de matériel spécialisé au profit de l'unité de certification sanitaire des ressources génétiques.
- Pour mettre en œuvre un système de gestion de l'information, le CePaCT fera l'achat d'un système de code-barres qui permettra de suivre les opérations normalisées s'appliquant aux obtentions dans le cadre des activités de maintenance de routine, de conservation et de distribution, et établira une procédure formalisée pour relier ce dispositif au système de documentation global. Un consultant sera recruté pour aider le spécialiste de la documentation et des données à mettre en place le système de code-barres.

- Mettre à jour le site Web sur les ressources génétiques, notamment les descriptions de chaque obtention, avec au minimum les données passeport et, dans l'idéal, les données de caractérisation et d'évaluation. Le site Web sera mis à jour pour intégrer des informations sur les modalités de distribution des semences/matériel végétal et l'utilisation de l'accord type de transfert de matériel (ATTM).
- Avec l'intégration du Centre de semences arboricoles au sein du CePaCT, il est nécessaire de maintenir le poste de technicien spécialisé dans les semences arboricoles, qui devra être financé dans le cadre de ce programme, dont le financement s'achève en juin 2019.
- Un spécialiste des systèmes de semences, qui sera recruté sur des financements néo-zélandais dans le cadre de l'initiative Landcare/CPS « Des semences pour la vie », renforcera les capacités des référents PAPGREN pour l'évaluation, la sélection et la promotion des variétés de plantes cultivées au niveau national et leur fournira les outils nécessaires pour la gestion des connaissances et de l'information.

État du projet :
La mise en œuvre vient de démarrer et suit son cours.

Soutien actif (depuis 2009)

Subvention à long terme du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	Appui financier à long terme pour la conservation des collections *ex situ* de matériel génétique détenues par la Communauté du Pacifique	CPS	2009 – en cours	50 000 dollars É.-U./an	Régional

But(s) du projet :

- Appuyer la conservation à long terme des collections d'aracées et d'ignames du CePaCT.

Grandes réalisations :

- Conservation sécurisée des collections d'aracées et d'ignames du CePaCT. Au total, 1 226 obtentions d'aracées et 330 obtentions d'ignames sont actuellement stockées dans les collections du CePaCT. Un contrôle virologique a été pratiqué sur 203 obtentions d'aracées et 20 obtentions d'ignames à l'aide de technologies et de protocoles de dernière génération. Ces obtentions sont par conséquent aujourd'hui accessibles à tous les pays insulaires du Pacifique et au-delà.
- Cette subvention à long terme est un financement pivot pour le CePaCT, qui lui permet depuis quelques années et encore à ce jour d'appuyer la plupart des opérations de la banque de gènes : missions de collecte, initiatives de renforcement des capacités, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement (matériel, consommables, réactifs), infrastructure, distribution du matériel génétique, certification sanitaire, sélection et évaluation. Ce financement a aussi contribué à l'organisation de plusieurs réunions régionales intéressant les ressources phytogénétiques en Océanie.

Pilier 2 – Gestion durable des forêts et des paysages

L'équipe Gestion durable des forêts et des paysages s'est attachée à élaborer de nouvelles approches de restauration des paysages forestiers, a poursuivi la mise en œuvre des projets de l'ACIAR portant sur la sélection du santal aux Fidji et aux Tonga, la gestion durable des forêts à Niue, aux Fidji et aux Tonga, et l'étude des variétés de cacaoyer et de leurs propriétés, et a appuyé les programmes REDD+ des pays mélanésiens.

Restauration des paysages forestiers

La restauration des paysages forestiers (RPF) est un processus au long cours destiné à rétablir la fonctionnalité écologique et à accroître le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés. Ce concept dépasse le simple fait de planter des arbres : il s'agit de restaurer le paysage dans sa globalité afin de répondre aux besoins actuels et futurs et de proposer de multiples bénéfices et utilisations des terres au fil du temps.

Au titre de la Convention sur la diversité biologique, une cible nominale de 15 % a été fixée pour la restauration des écosystèmes dégradés. La Division continue de travailler avec les pays membres afin d'améliorer et de réaliser les cibles fixées pour la restauration des paysages et la mise en place d'un environnement propice à la restauration des paysages à cheval sur plusieurs domaines fonciers, en mettant l'accent sur la révision des politiques et des lois, l'application des meilleures pratiques de gestion, la gestion des connaissances, les nouvelles technologies et le renforcement des capacités des diverses institutions à même de contribuer aux cibles nationales pour la restauration des paysages. Au menu des activités figurent le reboisement, l'agroforesterie et l'amélioration de la protection et de la gestion de la régénération naturelle.

En mai 2019, un examen sous-régional des cibles associées à l'Objectif d'Aichi n° 15 pour la diversité biologique, qui appelle à la restauration de 15 % des écosystèmes dégradés, a révélé qu'aucun des huit pays visés ne disposait de cibles nationales répondant à tous les critères SMART pour la restauration des écosystèmes. La Division a soumis une importante demande de financement à l'initiative internationale pour le climat (IKI).

Projets en cours

REDD+

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
GIZ	Actions REDD+ de conservation des forêts dans les pays océaniens	CPS	Août 2019 – août 2020	1,5 million d'euros	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu

But(s) du projet : • Élément 1 : Appui à la mise en place de systèmes d'inventaire forestier national (IFN) et de mesure, notification et vérification (MNV), y compris pour la préparation des données (Fidji, Îles Salomon, Vanuatu). • Élément 2 : Élaboration des stratégies nationales REDD+ et des plans de mise en œuvre correspondants (Fidji, Îles Salomon, Vanuatu). En particulier, le travail sur les garanties environnementales et sociales et les mécanismes de partage des avantages est plus chronophage que prévu en raison de la complexité des régimes de propriété foncière, de l'utilisation des terres et des droits d'émission carbone. • Élément 3 : Poursuite des projets pilotes nationaux et locaux (tous pays) – Les projets axés sur le carbone forestier et les marchés de compensation volontaire qui sont menés avec succès font office de projets éclaireurs sur la faisabilité opérationnelle et financière de l'approche REDD+ ; de leur côté, Vanuatu et les Îles Salomon demandent l'extension du périmètre géographique des projets locaux. • Élément 4 : Appui en faveur de l'accès aux financements climatiques REDD+ pertinents (Îles Salomon). • Élément 5 : Intégration du secteur forestier et de ses cibles quantitatives aux contributions déterminées au niveau national (CDN), qui sont pour l'heure centrées sur le secteur de l'énergie et excluent le secteur forestier. En coopération avec la Plateforme des CDN dans le Pacifique, intégration du secteur forestier et de cibles quantitatives ambitieuses aux CDN révisées.
Réalisations : La deuxième phase du programme REDD+ s'achèvera en août 2019 et nous œuvrons à présent afin d'obtenir d'IKI une prorogation d'une année et un budget supplémentaire de 1,5 million d'euros. Cette demande, qui bénéficie du soutien des quatre pays ciblés, a été soumise au ministère allemand de l'Environnement. Cette prorogation permettra d'achever les activités des projets et l'intégration du secteur forestier aux CDN.

Centre de semences arboricoles

Le Centre de semences arboricoles de la CPS a fusionné avec le pilier Ressources génétiques. Il dispose de compétences spécialisées dans le domaine des technologies semencières et de la gestion des semences en arboriculture. Ces deux dernières années, le Centre de semences arboricoles a continué de collecter, en collaboration avec les institutions partenaires fidjiennes, des semences d'essences prioritaires et a fait l'acquisition de semences améliorées de pin et d'acajou en provenance d'Australie et du Brésil. Concernant les perspectives d'avenir, la stratégie et le plan d'action sur les ressources génétiques forestières doivent être mis à jour et des recherches supplémentaires s'imposent pour décrire l'évolution des modes de floraison et de fructification des principales essences forestières.

Projet « Reforest Fiji » – La Division a contribué aux projets de reboisement du dernier volet du projet « Reforest Fiji », mené dans la Division Ouest de Viti Levu. Le personnel de la Division a assuré la gestion et la supervision du programme de revégétalisation. Ce projet a généré un autre produit clé : il a permis l'établissement d'un partenariat avec l'Australian Institute of Foresters en vue de la coordination de consultations et de la rédaction d'une stratégie nationale de gestion des incendies en milieu rural et des feux de forêt, qui a mis en évidence l'absence de coordination entre les domaines fonciers en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt. Or, ces derniers sont

fréquents en raison du brûlis non maîtrisé et du brûlage de la canne à sucre et sont responsables de la destruction de jeunes forêts.

Des paysages intelligents face au climat au service de la durabilité des systèmes agricoles en Océanie

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	**Des paysages intelligents face au climat au service de la durabilité des systèmes agricoles en Océanie**	ACIAR	Janvier 2018 – décembre 2021	123 000 dollars australiens	Fidji, Tonga
But(s) du projet : Mettre au point un outil de données géospatiales permettant : • la visualisation des données sur l'agriculture, la foresterie, le climat et l'utilisation des terres, et • la collecte de données sur l'agriculture, la foresterie et l'utilisation des terres.					
Grandes réalisations : • La version pilote de l'outil a été mise au point et est en cours d'expérimentation sur le terrain. • Contribue au deuxième domaine de résultats essentiels de la Division (« Adoption accrue de plans, politiques, pratiques et technologies de gestion durable des ressources terrestres ».					

Systèmes d'agroforesterie dans le Pacifique

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Améliorer les produits à valeur ajoutée et les bénéfices écologiques des systèmes agroforestiers dans le Pacifique	University of the Sunshine Coast	2015–2019	2,4 millions de dollars australiens (composante CPS = 188 000 dollars)	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu
Objectifs : • Identifier, à des fins de valorisation, les essences agroforestières polyvalentes présentant un potentiel de commercialisation dans les quatre pays. • Mettre au point des techniques et renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises à participer à la valorisation. • Donner aux petits exploitants les moyens de participer davantage à la production des espèces agroforestières, en respectant l'équité de genre. • Élaborer et expérimenter des systèmes de revégétalisation des bassins versants en lien avec les marchés. • Renforcer les capacités et diffuser les résultats de la recherche.					

Réalisations :

- Dans trois pays, des vendeurs et vendeuses sur marché (529 femmes et 87 hommes) ont été formés à la sécurité des aliments et à la valorisation des produits frais.
- Grâce à une formation sur les méthodes en pépinière, divers participants ont développé leurs compétences en matière de fabrication de terreau, de production de semences, de bouturage et de greffage. Aux Fidji, la pépinière communautaire des femmes de Nadroumai a produit et vendu plus de 1 000 plants depuis novembre 2018, ce qui a rapporté quelque 4 000 dollars fidjiens.
- Le projet a facilité l'ouverture de nouveaux débouchés à l'exportation pour les petits exploitants et les professionnels de la valorisation à Vanuatu.
- Une nouvelle gamme de produits à valeur ajoutée issus de l'agroforesterie est en vente aux Îles Salomon. On trouve trois types de fruits à coque, du muesli et des bananes et papayes séchées. Le projet a contribué aux composantes suivantes : mentorat entrepreneurial, recherche sur le séchage, analyse nutritionnelle, conditionnement et étiquetage.
- Des sites pilotes de démonstration ont été établis. Ce projet a permis la création et la pérennisation de deux sites aux Fidji et d'un site à Vanuatu. En outre, d'autres sites ont été mis en place dans les deux pays. Des journées de démonstration ont été organisées à Malo (Vanuatu) en octobre 2018 et à Nadroumai (Fidji) en novembre 2018. Ces journées portes ouvertes ont attiré respectivement 41 et 16 participants.
- Des fruits des essences *Terminalia catappa* et *Barringtonia procera* ont été cueillis et la variabilité du calibre a été analysée. L'extraction d'huile et l'analyse des nutriments sont en cours.
- Des recherches sur le miel et les sources de pollen sont également en cours.
- Ce projet a permis de renforcer les capacités de Bula Coffee, entreprise fidjienne, en facilitant la visite de l'industriel dans des plantations de café en Chine et en Australie, et a contribué à l'amélioration génétique du caféier et au renforcement des systèmes de séchage post-récolte.

Dans le cadre du projet de l'ACIAR sur l'agroforesterie, l'équipe du pilier Gestion durable des forêts et des paysages a été amenée à travailler avec la GIZ afin d'appuyer la mise en œuvre des activités de terrain du projet « de la montagne au récif » (FEM-5), en particulier dans le domaine de la restauration des paysages agroforestiers et forestiers et de l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins hydrographiques à Viti Levu, Vanua Levu et Taveuni.

Domestication et sélection du santal aux Fidji et aux Tonga

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Domestication et sélection du santal aux Fidji et aux Tonga	ACIAR	Juin 2017 – juin 2019		Fidji, Tonga

But(s) du projet :

- Améliorer la compréhension de la biologie de la reproduction et de la diversité génétique des principaux caractères de *Santalum yasi*.

• Améliorer la conservation génétique de *S. yasi* aux Fidji et aux Tonga. • Élaborer des stratégies afin d'améliorer la qualité et la disponibilité du germoplasme de *S. yasi* et appuyer le développement des filières santal aux Fidji et aux Tonga. • Diffuser les résultats pratiques et les conclusions relatives aux objectifs 1 à 3 aux cultivateurs et aux praticiens.
Grandes réalisations : L'équipe du projet a travaillé à la création de la fondation pour la conservation et la domestication du santal indigène (*Santallum yasi*) aux Fidji et aux Tonga. Quelques échantillons ont été prélevés aux Tonga et aux Fidji à des fins d'analyse ADN afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biologie de la reproduction et la diversité génétique des caractères clés de *S. yasi*. Le projet contribue aussi à l'élaboration de stratégies pour améliorer la qualité et la disponibilité du germoplasme de *S. yasi*.

Pilier 3 – Agriculture durable

Le pilier Agriculture durable vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays océaniens, grâce à la promotion de systèmes intégrés de culture et d'élevage, au développement de la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et au renforcement des capacités des parties prenantes et des communautés au niveau national. Les services clés proposés englobent la mise au point et la promotion de variétés végétales intelligentes face au climat et à fort potentiel nutritionnel, la santé des sols et la gestion de l'eau, la lutte contre les nuisibles et les maladies, les pratiques d'élevage et le renforcement des systèmes de vulgarisation agricole, le tout grâce à des partenariats efficaces et à des systèmes et réseaux d'information sur l'agriculture.

Santé des végétaux

L'équipe Santé des végétaux a continué d'engager d'importants travaux dans quatre grands domaines :

- Coordination des interventions d'urgence dans le Pacifique, en particulier pour la lutte contre le rhinocéros du cocotier.
- Élaboration en continu de systèmes sur la santé des végétaux en écho aux défis actuels et à venir liés aux variables climatiques.
- Construction à Narere (Suva) d'un laboratoire de la santé des végétaux avec installations de confinement biologique ou physique de niveau 3 accrédité aux normes australiennes.
- Conception et planification des éléments du projet PRISE dont s'occupera la Division (composantes liées à la santé des végétaux confiées au troisième pilier, et composantes biosécurité prises en charge par le quatrième pilier).

Rhinocéros du cocotier

L'équipe a joué un rôle clé en apportant un appui aux pays membres et en coordonnant les ressources destinées à la lutte contre le biotype CRB-G du rhinocéros du cocotier, particulièrement destructeur. En septembre 2017, la CPS, de concert avec plusieurs partenaires régionaux (dont la

FAO, l'ACIAR, AgResearch NZ, le programme PHAMA, les universités de Guam, de Hawaii et du Queensland, les gouvernements des Îles Salomon, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Palau, le service d'inspection sanitaire du département de l'agriculture des États-Unis et le département de l'agriculture de Hawaii – à distance, la Oil Palm Research Association – Papouasie-Nouvelle-Guinée, et l'entreprise Guadalcanal Plain Palm Oil Limited), a organisé une consultation sous-régionale en vue du renforcement de la coopération concernant la lutte contre la menace posée par la souche CRB-G. Les orientations qui sont ressorties de l'atelier ont été validées à la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie en 2017. Elles portaient sur la mise en place de plans régionaux et nationaux de coordination des interventions de lutte contre le rhinocéros du cocotier, la mise en place d'une surveillance durable, les programmes de lutte et d'éradication, la lutte intégrée contre les nuisibles, et la recherche de régimes appropriés de lutte biologique, de traitements insecticides et de mesures phytosanitaires.

De multiples collaborations ont vu le jour dans le cadre du plan stratégique régional de lutte contre le rhinocéros du cocotier dans le Pacifique 2018–2022, activement soutenu par le MFAT, par le biais d'AgResearch NZ. En guise de première étape de la riposte, un bilan commun des enseignements tirés à Guam, Port-Moresby et Guadalcanal a été réalisé afin d'élaborer des mesures phytosanitaires pour la gestion des cocoteraies et de garantir la fourniture et la distribution du champignon *Metarhizium anisopliae* (var. Majus), ainsi que la gestion appropriée des pièges destinés à la capture des rhinocéros du cocotier. Une vaste campagne de formation et de sensibilisation a été menée auprès des services de biosécurité nationaux afin d'enrayer la progression de l'insecte, qui migre à la faveur du transport maritime international et inter-îles.

L'équipe Santé des végétaux de la Division a récemment fourni une assistance technique à Vanuatu pour la prise en charge d'une incursion du biotype CRB-S, ce qui a permis la mise en place rapide d'une approche coordonnée pour appuyer de manière stratégique la déclaration de l'état d'urgence national et l'intervention de biosécurité.

Laboratoire de la santé des végétaux – confinement physique de niveau 3

Le campus de Narere a vu sortir de terre un laboratoire de la santé des végétaux – confinement physique de niveau 3 accrédité, qui permettra la manipulation sécurisée des micro-organismes importés, du matériel végétal infecté autorisé soumis à des contrôles biologiques qui est destiné à être utilisé *in vitro* et *in vivo* et des échantillons infectés de fruits et légumes frais ou congelés destinés à être utilisés *in vitro*. Grâce à ce laboratoire, qui sera mis en service dans sa totalité au second semestre de 2019, la Division sera mieux à même d'entreprendre des recherches sur les nuisibles et les pathogènes émergents et de poursuivre ses travaux actuels sur la multiplication des agents de lutte biologique.

Projets en cours

Systèmes intégrés de culture sous abri

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Systèmes intégrés de culture sous abri	ACIAR / CPS	Avril 2017 – décembre 2020	347 739 dollars australiens	Fidji, Samoa, Tonga
Objectifs : 1) Évaluer les principales technologies et pratiques de production permettant aux petits exploitants de pratiquer la culture maraîchère sous abri. 2) Évaluer les stratégies favorisant l'adoption des pratiques de culture protégée dans les chaînes de valeur tournées vers le marché pour la production de légumes hors saison. 3) Cerner les atouts et les faiblesses des différentes configurations des filières maraîchères tournées vers le marché et développer les compétences des acteurs des chaînes de valeur.					
Points saillants : Évaluation et mise au point de différents systèmes de culture protégée, mise en évidence des pratiques agronomiques, évaluation de la qualité, du rendement potentiel, de l'incidence des nuisibles et de la tolérance/résistance aux phytopathologies, analyse économique, promotion des plantes à forte valeur marchande en appuyant les chaînes de valeur dans les pays ciblés et extension à plus grande échelle des systèmes de culture protégée grâce à un processus d'institutionnalisation au sein des ministères de l'Agriculture.					

Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne (ICM2)	ACIAR / CPS	2018–2023	347 739 dollars australiens	Fidji, Samoa, Tonga
Objectifs : * Renforcer les capacités en matière de diagnostic et de planification stratégique à l'appui de la lutte intégrée contre les nuisibles et les maladies, y compris la lutte biologique, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de lutte biologique contre les nuisibles envahissants et émergents touchant certaines cultures et certains systèmes de culture. * Étendre les stratégies de lutte intégrée et de lutte contre la résistance aux insecticides à des systèmes de culture supplémentaires (sur la base du modèle *Brassica* éprouvé).					
Faits saillants : * Promotion des cliniques des plantes afin d'appuyer le renforcement des capacités des services de vulgarisation pour ce qui concerne le diagnostic des nuisibles et des maladies. * Soutien à la surveillance, au diagnostic et à l'identification des nuisibles et des maladies.					

* Mise en place d'un laboratoire de lutte biologique à la CPS à Narere et distribution d'agents de lutte biologique pour combattre les incursions de maladies dans les pays. * Moyens d'intervention d'urgence, y compris soutien à la lutte contre le rhinocéros du cocotier et d'autres ravageurs et maladies à fort impact économique.

Services de vulgarisation

Projets en cours

Appui au réseau des services de conseil rural en Océanie

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
FIDA	Appui au réseau des services de conseil rural en Océanie	Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS)	Juillet 2019 – décembre 2020	222 000 dollars É.-U.	Fidji Régional

Objectifs :

- Renforcer les capacités des institutions de vulgarisation et des vulgarisateurs, en particulier grâce à l'élaboration de programmes et modèles de formation, et évaluer les capacités des institutions en matière de gestion des programmes de vulgarisation et des priorités stratégiques.
- Assurer une concertation sur les politiques pour appuyer l'offre de services de vulgarisation efficaces au profit des petits exploitants, les actions de plaidoyer en faveur des réformes et l'aide à l'élaboration des politiques.
- Soutenir la gestion des connaissances au profit des services de conseil rural.

Effets :

- La composante régionale s'est axée sur l'évaluation et la hiérarchisation des besoins en renforcement des capacités des services de vulgarisation agricole et de conseil dans les pays océaniens, et la promotion des modules de renforcement des capacités du Forum mondial pour le conseil rural afin de relancer/étoffer l'enseignement structuré de la vulgarisation agricole dans les établissements de l'enseignement secondaire et supérieur : Faculté d'agriculture et de technologie alimentaire de l'USP, Université nationale des Îles Salomon et collège agricole de Vanuatu.
- Formation PARAVET.
- Passerelles entre les systèmes de gestion des connaissances (PAIS et portail Web).
- Finalisation et lancement de la Stratégie de vulgarisation régionale pour les Îles du Pacifique afin de guider les travaux du réseau des services de conseil rural en Océanie.
- Appui à la réforme institutionnelle des services de vulgarisation, en particulier à Vanuatu, grâce à l'élaboration d'un cadre de vulgarisation.
- Mise en place du réseau fidjien des services de conseil agricole, qui regroupe les services de vulgarisation du secteur public et hors secteur public, et description des principales pratiques de vulgarisation qui sont promues actuellement aux Fidji.

Santé des sols et production végétale

Projets en cours

Amélioration de la santé des sols, de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire sur les atolls 2015–2019

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	**Amélioration de la santé des sols, de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire sur les atolls**	Geoff Dean, UTAS	2015 – décembre 2019	1 million de dollars australiens	Kiribati, Tuvalu
Buts du projet : 1) Renforcer la viabilité et la productivité des systèmes de production de plantes amylacées. 2) Accroître la production et la consommation par les ménages et les communautés d'aliments locaux nutritifs grâce à un appui à des actions de vulgarisation. 3) Recenser et développer les possibilités d'échanges commerciaux inter-îles pour les cultures à forte valeur marchande.					
Effets : • Identification de remèdes contre les carences en micronutriments grâce à la mise au point et à l'évaluation de recettes de compost ciblées pour les sols pauvres des atolls, composées de sources locales éprouvées telles que le bois de cocotier, le dolique et le moringa. • Évaluation du comportement de variétés adaptées selon différents régimes de gestion des sols. • Intégration et redynamisation du savoir traditionnel sur les fosses de culture du taro. • Parmi les principales réalisations du projet, citons la description des recettes de compost les plus prometteuses pour les atolls, le choix de plantes-racines s'adaptant bien aux différents régimes de gestion des sols et l'appui aux chaînes de valeur, toujours en cours.					

Gestion des sols en Océanie : étude du cycle des nutriments et création du portail d'information sur les sols

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
ACIAR	**Gestion des sols en Océanie : étude du cycle des nutriments et création du portail d'information sur les sols**	ACIAR	2017–2021	250 000 dollars australiens	Kiribati, Fidji, Samoa, Tonga et Tuvalu
Buts : 1) Recenser les freins à la gestion durable des sols ; 2) quantifier le cycle des nutriments dans les systèmes d'agriculture insulaire et de production de taro, et entreprendre des expérimentations en champ pour souligner l'importance des bilans de flux pour la gestion de la fertilité des sols et l'accroissement des rendements ; 3) cerner les problèmes relatifs aux protocoles actuels d'échantillonnage des sols, d'analyse et d'interprétation des résultats, les					

améliorer et mettre au point des protocoles par type de sol ; 4) élaborer le portail régional d'information sur les sols afin de permettre la gestion durable des sols dans les systèmes d'exploitation agricole de la région Pacifique.
Réalisations : • Améliorations apportées à la production de compost et au maintien dans la durée des expérimentations, et appui à la composante vulgarisation. • Établissement de solides bilans des micronutriments pour les systèmes de production de taro à des échelles multiples : parcelle, champ, exploitation et île. • Élaboration du portail d'information régional sur les sols (version bêta) afin de permettre le transfert de pratiques de gestion des nutriments à l'échelle d'un site vers d'autres sites. • Compilation sous un format accessible des connaissances historiques sur les répartitions des types de sols. Le rôle de la CPS est de fournir des avis techniques aux pays concernant le renforcement des capacités des services de vulgarisation, en particulier pour ce qui concerne l'amélioration des protocoles d'échantillonnage des sols, d'analyse et d'interprétation des résultats, grâce à l'élaboration de directives, à la promotion de fermes-écoles et de la production de compost, à la pérennisation des essais et à une contribution à l'évaluation des freins à l'adoption des techniques de préservation de la santé des sols.

Santé et productions animales

L'équipe Santé et productions animales a concentré ses efforts sur la contribution de la Division à la Stratégie « *One Health*, Une seule santé ». L'approche *One Health*, démarche intégrée à l'interface entre la santé animale, la santé humaine et le changement climatique, et associant les services environnementaux compétents, vise à dessiner une trajectoire intégrée pour que les êtres humains, en particulier les femmes et les jeunes, puissent vivre longtemps en bonne santé. Cette initiative interdivisions est pilotée par la Division santé publique de la CPS, conformément à la démarche entérinée par les directeurs de la santé des pays océaniens en avril 2019. Elle a vu le jour dans le cadre de la création du groupe de travail « *One Health*, Une seule santé » au sein de la CPS en 2018.

La Division demeure le point de contact régional du système mondial d'information sur la santé animale (WAHIS), grâce auquel sont assurées les fonctions d'alerte précoce et de surveillance pour toutes les maladies à déclaration obligatoire figurant sur la liste de l'OIE.

La Division assure une mission d'appui technique et de conseil concernant les plans d'intervention d'urgence et conduit des exercices de simulation pour la formation des intervenants, qui se déroulent en parallèle des formations paravétérinaires. Ces exercices permettent d'assurer la formation en continu des intervenants et de les aider à reconnaître les signes et à intervenir face à des maladies telles que la tuberculose et la brucellose.

Dans le cadre du fonds de coopération CPS/Nouvelle-Calédonie, la CPS a accompagné d'autres experts à Tahiti afin d'observer les méthodes de lutte contre les tiques du bétail et de renforcer la relation entre les PTOM et les autres pays océaniens.

PARAVET

Établi de longue date, le programme de formation paravétérinaire PARAVET se poursuit : un cours d'été s'est tenu à Palau en juin 2019. Le projet de formation PARAVET vise à augmenter le nombre

d'agents paravétérinaires et de spécialistes de la santé et des productions animales qualifiés dans la région en leur faisant bénéficier d'une formation paravétérinaire à distance, articulée en plusieurs modules. Il est depuis longtemps admis que les maladies du bétail sont un frein majeur à la production animale et une grave menace pour la santé publique dans la région Pacifique. La formation PARAVET permet d'assurer la formation technique du personnel et d'appuyer les capacités de la région en matière de préparation et d'efficacité des interventions face aux menaces posées par les maladies infectieuses émergentes des animaux, telles que les zoonoses, par exemple l'influenza aviaire hautement pathogène. À ce titre, elle jette d'importantes bases pour le contrôle zoosanitaire et la gestion de l'hygiène et de la sécurité des produits carnés.

La formation PARAVET se compose actuellement de six modules, dont un sur l'hygiène et la sécurité des aliments dans la filière viande, qui a été mis à l'essai à Vanuatu et aux Fidji. Un module sur la biosécurité aquatique a récemment été ajouté au programme. Il est élaboré par l'équipe de biosécurité aquatique de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins et portera sur les problèmes rencontrés dans le secteur de l'aquaculture marine et terrestre. Un nouveau module sur l'apiculture est en prévision.

La formation PARAVET est exigeante et suppose un important engagement de la part des participants. Ces derniers doivent suivre un module d'orientation de deux jours, suivi de 16 semaines d'enseignements théoriques et pratiques. Ils sont évalués en fonction de leur assiduité, de leur participation en classe et des travaux qu'ils rendent. Ils participent en fin de formation à une université d'été, au cours de laquelle ils prennent part à une semaine de révision et à l'épreuve d'évaluation finale. Il est prévu que la formation PARAVET soit reconduite dans le cadre du programme PRISE, financé au titre du onzième FED (composante sur la surveillance des maladies des animaux d'élevage). Depuis sa création, le programme PARAVET a permis de former plus de 600 personnes de 17 pays océaniens. La dernière formation en date, conduite à Palau, a accueilli 14 participants, dont 7 espèrent obtenir leur diplôme (après avoir passé les épreuves d'évaluation) et 7 démarrent le programme.

Chaînes de valeur des petits ruminants

Pilier 4 – Marchés au service des moyens de subsistance

Le pilier Marchés au service des moyens de subsistance vise à favoriser la résilience des exploitations familiales et à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant l'accès à l'offre alimentaire et la disponibilité, l'utilisation et la qualité des approvisionnements alimentaires en milieu rural et dans les agglomérations urbaines grandissantes de la région Pacifique. Ce pilier est axé en particulier sur la production et la transformation des plantes à forte valeur marchande, l'agriculture certifiée biologique, l'agrotourisme et l'entrepreneuriat agricole, l'accent étant mis sur la place des jeunes et des femmes dans le secteur. La gestion de la qualité et les systèmes permettant de structurer l'activité des agriculteurs en chaînes de valeur, tels que les systèmes participatifs de garantie et les pôles d'activité économique, jouent un rôle déterminant dans la réussite des petites exploitations familiales et sont complémentaires des activités d'appui menées au profit des services de vulgarisation, qui relèvent du deuxième pilier.

L'équipe du pilier travaille aussi avec les services de biosécurité et assure le secrétariat de l'Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique (OPVP), de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom), ainsi que pour différents projets ciblant les enjeux et le développement des chaînes de valeur.

Projets en cours

Programme océanien pour le développement de la filière cocotier (CIDP)

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
UE	Programme océanien pour le développement de la filière cocotier (CIDP)	CPS	Février 2016 – décembre 2019	3,5 millions d'euros	15 pays ACP du Pacifique (y compris le Timor-Leste)

Buts :

Résultat 1 : La compétitivité et la durabilité du secteur sont renforcées grâce à la diffusion généralisée des méthodes d'intensification de la production et au renforcement des synergies entre les différents acteurs des chaînes de valeur.
Résultat 2 : L'accès à l'information et aux services de financement est facilité pour les petits exploitants et d'autres parties prenantes du secteur.
Résultat 3 : Les petits producteurs accèdent plus facilement aux outils de gestion du risque, en particulier pour les risques liés au climat et aux marchés.
Résultat 4 : Les stratégies régionales et nationales existantes sont harmonisées et mises en cohérence pour dégager des synergies et renforcer l'intégration régionale des marchés.

Réalisations :

- 3 producteurs ont bénéficié d'un soutien en vue de leur participation à la conférence internationale sur l'huile de coco.
- 67 parties prenantes ont pris part à l'atelier sur les chaînes de valeur.
- La réunion du groupe de travail sur les chaînes de valeur a permis de former 16 parties prenantes à la cartographie des chaînes de valeur.
- 30 formateurs ont bénéficié d'une formation sur l'amélioration et l'intensification de la production de coco et l'approvisionnement en semences.
- La deuxième réunion du groupe de travail sur les chaînes de valeur a permis de former 32 parties prenantes et acteurs à l'analyse de la chaîne de valeur pour la production d'une huile de coco de qualité.
- 9 acteurs/parties prenantes ont été formés à la manipulation et à l'hygiène des aliments sur l'île de Rabi.
- 7 techniciens ont bénéficié d'un financement du programme CIDP pour participer à un cours international sur la gestion des cocoteraies donnant lieu à une certification (Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Tonga et Tuvalu).
- 5 participants de 5 pays océaniens ont assisté à la 48e conférence COCOTECH (pays non membres de la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique – Îles Cook, Niue, Nauru, Palau et Tuvalu).
- La réunion du comité de pilotage du projet sur le contreplaqué en bois de cocotier a rassemblé 26 participants représentant les gouvernements participants, les ONG, le

secteur privé et les bailleurs afin de cartographier les futurs débouchés du contreplaqué et les possibilités d'investissement.

- 195 parties prenantes de la filière cocotier ont bénéficié d'actions de formation.
- Partenariat entre les producteurs d'huile de coco vierge de Banaba et Essence of Fiji pour la fourniture d'huile de coco vierge et de produits cosmétiques.
- L'entreprise Tavulomo Coconut Processing Limited (Fidji), en collaboration avec une société franco-japonaise, propose des en-cas à base de noix de coco et de l'huile de coco vierge.
- Un système d'approvisionnement en semences a été conçu par l'expert en production des produits du cocotier (7 pays : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Salomon, Samoa, Tonga et Vanuatu).
- 5 pays ont été sélectionnés au titre du programme CIDP pour un appui à la mise en œuvre (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Salomon, Tonga).

Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique

L'OPVP est la principale plateforme de coordination de la biosécurité phytosanitaire dans le Pacifique. Elle est chargée de coordonner l'harmonisation des mesures phytosanitaires et de promouvoir la coopération en matière de protection des végétaux et d'autres mesures de contrôle phytosanitaire. Elle s'intéresse notamment aux interdictions, restrictions et conditions d'admission des végétaux et des produits végétaux, ainsi qu'à la définition des procédures opératoires. L'OPVP se réunit une fois par an, tandis que son comité exécutif se réunit tous les six mois.

La réunion de mars 2019 du comité exécutif a rassemblé 11 pays et permis la révision de la liste des espèces envahissantes à risque et les trajectoires de propagation pour les trois régions (Mélanésie, Micronésie et Polynésie). Les participants ont examiné le Hub ePhyto (système de la CIPV pour l'échange de certificats phytosanitaires électroniques) et prié la Division de continuer d'assurer le secrétariat de l'OPVP, pour revenir le plus vite possible à une capacité élargie en matière de biosécurité. Cette transition devrait s'opérer grâce à un financement supplémentaire du 11e FED. Le groupe a également été informé que la CPS jouit à présent du statut d'entité accréditée auprès du Fonds vert pour le climat (FVC), ce qui lui permet de déposer des demandes et de mettre en œuvre les projets financés par le FVC.

Le secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), qui relève de l'Organisation mondiale du commerce, a récemment financé une étude de cadrage portant sur la création d'une plateforme régionale océanienne SPS pour les pays océaniens, qui serait hébergée à la CPS. Cette proposition sera examinée lors des prochaines réunions de l'OPVP. Telle que proposée, la plateforme mettra l'accent sur l'efficacité de la communication et de la coordination dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé des animaux (terrestres et aquatiques) et des végétaux et, par conséquent, de la lutte contre les espèces envahissantes, de la biosécurité et de la facilitation du commerce.

POETCom

La POETCom, organe de référence du mouvement biologique en Océanie, assure la gouvernance et la gestion de la Norme océanienne d'agriculture biologique et du Système de garantie biologique pour la région océanienne. La POETCom est une association sans but lucratif et jouit du statut de programme au sein de la CPS où elle est hébergée.

Projets achevés

Du champ à l'assiette : rallier les jeunes des Fidji et de Vanuatu à l'agriculture biologique

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
PNUD	Rallier les jeunes des Fidji et de Vanuatu à l'agriculture biologique	POETCom	Mars 2016 – février 2018	930 000 dollars É.-U.	Fidji, Vanuatu

Buts :

1. Aider les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences en adéquation avec le marché du travail. Fournir les services d'accompagnement dont ils ont besoin pour obtenir un emploi décent comme salarié ou autoentrepreneur.
2. Créer des emplois dans l'agriculture biologique grâce à une approche axée sur les chaînes de valeur et les partenariats public-privé dans les grands secteurs économiques que sont l'agriculture et le tourisme.
3. Renforcer la capacité institutionnelle des conseils nationaux de la jeunesse.
4. Répondre à la vulnérabilité des jeunes actifs dans l'économie informelle, en appuyant l'ouverture d'un dialogue sur les politiques avec les gouvernements et création un environnement porteur pour les PME.

Réalisations :

- Mise en place de systèmes participatifs de garantie (SPG).
- À Vanuatu, plus de 3 300 agriculteurs ont obtenu leur certification, tandis que trois entreprises ont obtenu le label bio pour trois produits (cacahuètes, café, farine de manioc).
- Aux Fidji, 330 agriculteurs ont obtenu leur certification et l'on compte cinq SPG, avec un produit biologique (farine de manioc) et une entreprise à vocation sociale.
- Dix outils de connaissance (brochure simplifiée sur le bio, directive sur les SPG, calendriers des fruits et légumes de saison, techniques d'adaptation, bonnes pratiques agricoles, guide sur la culture des herbes aromatiques, cultures intercalaires, structure d'une coopérative agricole bio, 3 recettes expliquées en vidéo et une directive sur la transformation des aliments) ont été élaborés par FRIEND aux Fidji. À Vanuatu, cinq outils de connaissance (dépliant sur les pépinières bio, dépliant sur la solarisation des sols, dépliant sur la culture d'arachide bio, dépliant sur la récolte et la transformation des cacahuètes bio, dépliant sur la préparation des semences destinées aux pépinières bio, norme nationale sur les systèmes participatifs de garantie et directives nationales sur les systèmes participatifs de garantie) ont été élaborés par la FSA, association de soutien à l'agriculture.

Les jeunes aux commandes de l'apprentissage dans les chaînes de valeur climato-résilientes du Pacifique

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
CTA – Centre technique de coopération agricole et rurale	Les jeunes aux commandes de l'apprentissage dans les chaînes de valeur climato-résilientes du Pacifique (YLLP)	POETCom	Novembre 2016 – décembre 2017	86 000 euros	Îles Cook Îles Marshall Niue

Objectifs

- 50 jeunes travaillant avec trois associations clés de producteurs (Îles Cook, Niue et Îles Marshall) sont formés pour apporter une aide technique à la production et à la commercialisation à 400 jeunes agriculteurs par le biais des TIC et de certains médias sociaux.
- Huit bonnes pratiques favorisant la résilience climatique, dont des pratiques traditionnelles améliorées, sont décrites par de jeunes agriculteurs et diffusées à l'aide des TIC/outils multimédias au sein de réseaux de jeunes agriculteurs et au-delà.
- Des outils TIC de marketing sont élaborés par les jeunes pour les produits de chaque association de producteurs et entrepreneur.
- Une plateforme partagée sur les médias sociaux est élaborée par les jeunes participants et utilisée par les jeunes membres de chaque association participant au projet pour partager l'information et les données d'expérience sur l'agriculture résiliente face aux changements climatiques et l'entrepreneuriat agricole.

Réalisations :

- Au titre du projet, plus de 100 jeunes ont participé à des ateliers Web 2.0, et des activités de renforcement des capacités ont été organisées en vue de l'utilisation des médias sociaux pour fixer et partager les connaissances et les données d'expérience. Ces ateliers et le soutien en continu fourni par la POETCom ont aussi permis le développement des compétences en matière de storytelling (communication narrative) et de création de contenus destinés à être partagés via les médias sociaux.
- Le fil narratif qui a été imaginé dans le cadre du programme est le suivant : l'agriculture biologique peut contribuer à protéger la sécurité alimentaire en renforçant la résilience des exploitations agricoles face au changement climatique. Les participants ont appris à décliner cette trame narrative sous diverses formes : poésie, articles, reportage, théâtre, tutoriels, etc. Une approche par le jeu a été appliquée pour promouvoir l'interactivité et la dimension ludique.
- Tous les groupes de jeunes ont continué de participer au suivi des expérimentations afin de démontrer les effets des pratiques biologiques à l'aide d'indicateurs clés de résilience climatique. Avec le soutien de l'équipe du projet, ces pratiques ont été décrites dans des fiches techniques agricoles et 18 fiches techniques sous forme de

tutoriels. Six tutoriels réalisés par des jeunes sont disponibles sur le site Web Bio Pasifika/Organic Pasifika.

- Dans le cadre d'un échange de connaissances entre jeunes agriculteurs, le projet a aussi permis de recueillir les meilleures pratiques des jeunes exploitants de Vanuatu et des Fidji qui participent à d'autres projets de la POETCom, le but étant de les diffuser au réseau. Cet échange a réuni 16 participants (10 hommes et 6 femmes). Certains participants sont restés ensuite à Vanuatu pour prendre part à la Semaine océanienne de l'agriculture. Ils ont tenu le stand de la POETCom, largement distribué les fiches techniques élaborées et discuté avec un grand nombre de visiteurs, y compris plusieurs groupes scolaires, sur l'agriculture biologique et la résilience au changement climatique.
- Les Îles Cook et Niue ont lancé leurs marchés nocturnes bio. Toute la partie promotion et publicité est assurée via les médias sociaux et ces rendez-vous sont une nouvelle source intéressante de revenus pour les jeunes agriculteurs.
- Une communauté Facebook « Pacific Organic Warriors » a été créée par les jeunes dans le cadre de ce projet.

Renforcement des capacités pour une agriculture résiliente dans le Pacifique

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
FIDA	Renforcement des capacités pour une agriculture résiliente dans le Pacifique	POETCom	Octobre 2019 – juin 2019	1 026 000 dollars É.-U.	Îles Cook Îles Marshall Niue

Objectif

L'objectif global et le but du projet sont les suivants : permettre à de jeunes agriculteurs des Îles Cook, des Îles Marshall et de Niue de travailler avec des organisations de producteurs et de gagner des revenus en utilisant des pratiques agricoles résilientes face au changement climatique et à d'autres risques naturels.

Produits spécifiques

a) Formation de 150 membres de quatre organisations de producteurs afin qu'ils puissent fournir un appui technique et en matière de commercialisation à 600 jeunes agriculteurs ;
b) Élaboration de matériels de formation et de vulgarisation pour quatre produits cibles ;
c) Augmentation de 10 % du nombre de jeunes membres des organisations de producteurs ;
d) Documentation et diffusion de quatre meilleures pratiques, parmi lesquelles des pratiques traditionnelles améliorées, à l'aide des technologies de l'information et de la communication ;

e) Campagnes de proximité ciblant 3 600 membres des ménages parmi les bénéficiaires directs.
Réalisations : - Dans l'ensemble, les organisations de producteurs de chaque pays sont plus actives et mieux organisées grâce au projet ; le nombre de jeunes membres a augmenté de 10 %, comme souhaité, et au total, on compte 42 jeunes sur les 120 membres inscrits. Les organisations de producteurs des Îles Marshall et de Niue sont bien placées pour poursuivre leurs activités à l'échéance du projet. En revanche, une assistance s'impose d'urgence aux Îles Cook. - Les premiers examens par les pairs et les plans d'action stratégiques élaborés dans le cadre du projet ont révélé deux domaines clés dans lesquels il convient de développer et renforcer les capacités des organisations de producteurs dans chaque pays : la formation en matière de développement organisationnel et la formation des formateurs. Ainsi, plusieurs formations ont été dispensées dans ces domaines : des sites de démonstration et de recherche ont été établis au niveau des exploitations en 2015 pour accueillir des formations pratiques pendant toute la durée du projet. Les sites de démonstration ont été aménagés avec l'aide d'un consultant, M. Shane Tutua (docteur en pédologie et membre de la POETCom, qui possède une ferme biologique aux Îles Salomon), et les capacités de suivi et d'évaluation des organisations ont été renforcées en vue de la conduite d'essais visant à déterminer les effets dans la durée des méthodes d'agriculture biologique et conventionnelle sur les paramètres des sols. - Une formation de formateurs axée sur la certification biologique par SPG et les pratiques d'agriculture résiliente a été dispensée à 184 personnes (25 aux Îles Marshall, 60 à Niue et 46 aux Îles Cook). La documentation des formations à la vulgarisation dispensées par les organisations de producteurs doit être améliorée. Toutefois, d'après les rapports d'activité, l'on estime que plus de 780 jeunes ont été formés dans ces domaines pendant la durée du projet. - Plus de 40 outils de connaissance et de communication ont été réalisés et diffusés dans le cadre du projet. Le recours au numérique et aux médias sociaux s'est révélé très efficace, les campagnes organisées ayant atteint plus de 191 000 utilisateurs en ligne. Les circuits de proximité (par exemple les marchés bio) ont aussi contribué à la sensibilisation au niveau national, même si aucune donnée n'a été recueillie sur la portée des interventions. - Au total, 780 bénéficiaires ont été formés afin d'appuyer le positionnement des producteurs sur les marchés et le pourcentage de jeunes membres a augmenté de 10 % (cible fixée) dans chaque pays. Toutefois, on compte dans l'ensemble 42 jeunes sur un total de 120 adhérents dans les grands groupements de producteurs. - Le groupe pilote de jeunes producteurs a mis en production les produits ciblés qui avaient été sélectionnés, et des circuits rémunérateurs solides ont été établis dans tous les pays, à l'exception des Îles Cook.

- Un atelier d'échange de connaissances entre jeunes agricultures s'est tenu à Vanuatu en octobre 2018 ; il a réuni 16 jeunes invités des pays participants et 150 jeunes de la région.

Projets en cours

Mise en place de systèmes de contrôle interne pour la certification bio

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
FIDA/ministère fidjien de l'Agriculture	Mise en place de systèmes de contrôle interne pour la certification bio	POETCom	Octobre 2019 – août 2019	96 000 dollars fidjiens	Fidji

Objectif :

Aider les paysans des hautes terres à mettre en place des systèmes de certification biologique reconnus par les acteurs du marché afin d'accroître leurs revenus.

Produits spécifiques :

- Soutien apporté aux paysans pour la mise en place de systèmes de certification reconnus par les acteurs du marché afin d'accroître les revenus des producteurs.
- 50 agriculteurs formés pour produire jusqu'à 500 tonnes annuelles de gingembre certifié bio, dans une logique de durabilité environnementale.
- 50 agriculteurs formés pour produire jusqu'à 2 000 tonnes annuelles de bananes certifiées bio.
- 300 paysans villageois formés pour récolter jusqu'à 1 000 tonnes de curcuma sauvage dans la zone visée par le projet et les zones adjacentes.

Réalisations :

- 524 personnes (114 femmes et 410 hommes) ont participé aux ateliers dans les trois districts. 312 personnes (49 femmes, 261 hommes et 1 non spécifié) ont déjà manifesté un vif intérêt pour l'agriculture biologique et ont signé la feuille d'engagement SPG confirmant leur attachement à l'agriculture biologique et au projet. Les 312 feuilles d'engagement ont toutes été signées entre le 28 janvier 2019 et le 1er mai 2019.
- Un répertoire paysan a été élaboré pour les trois districts (16 villages). On y trouve des données détaillées sur tous les agriculteurs participant au projet qui se sont engagés à cultiver bio (protéger leurs terres et les ressources environnantes des engrais chimiques) dans le respect de la Norme océanienne d'agriculture biologique.

- Une ébauche de carte a été réalisée pour décrire les chaînes de valeur des trois premiers produits ciblés : la banane, le gingembre et le curcuma sauvage. Pour chaque produit, les acteurs clés intervenant à chaque maillon de la chaîne – de l'approvisionnement de la ferme jusqu'à la livraison en passant par la récolte et l'entreposage – ont été identifiés.
- Le manuel SPG (directives et règles de fonctionnement) des hautes terres est achevé. Il permet d'assurer une étape essentielle du contrôle de la qualité, pour une application uniforme des politiques dans les différents SPG.
- Les zones se prêtant à la culture du gingembre bio ont été délimitées dans le cadre d'une étude sur l'occupation des sols en cours.
- Deux exploitations modèles ont été identifiées en vue de la multiplication du matériel végétal biologique, y compris le gingembre et la banane.

Prospérité des femmes productrices et des entreprises dirigées par des femmes via les chaînes de valeur de produits bio

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
UE	Prospérité des femmes productrices et des entreprises dirigées par des femmes via les chaînes de valeur de produits bio	CPS	Août 2018 – août 2022	3,5 millions d'euros	Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Palau
Buts : • Les femmes jouissent d'une plus grande indépendance financière et influent sur les décisions du ménage. • Les femmes participent de plus en plus aux chaînes de valeur biologiques, y compris aux processus de prise de décision. • Les femmes et les hommes bénéficient de chaînes de valeur biologiques viables conformes aux besoins du marché et propres à accroître la sécurité alimentaire. • En Océanie, des politiques et des pratiques davantage respectueuses de l'équité de genre sont appliquées dans les filières biologiques.					

Services de la direction

Gestion de l'information, de la communication et des connaissances (GICC)

Le service GICC appuie l'exploitation, la rationalisation et la gestion des bases de données et des plateformes des réseaux de connaissances, la production des outils de communication et de

connaissance destinés à être diffusés, la gestion des pseudonymes dans les médias sociaux, des produits mis en ligne sur le site Web institutionnel et du développement du site Web de la Division et de son utilisation sur cinq ans, ainsi que la publication et le partage des connaissances avec les membres et les partenaires. À compter de 2019, le service relancera le bulletin d'information de la Division pour en faire un produit de communication clé avec les parties prenantes dans la région et les directeurs et ministres de l'agriculture et de la foresterie. Le site Web de la Division est en pleine refonte et les plateformes de connaissances de la Division actuellement hébergées par les différents secrétariats des réseaux seront évaluées au cours des cinq prochaines années et progressivement rationalisées et rattachées à la Plateforme de données océaniennes. Dans le cadre de cette évaluation, il est prévu d'examiner des passerelles améliorées avec les systèmes des États et Territoires membres, le renforcement des capacités, la mise en place de chemins d'impact plus solides grâce à des mécanismes de suivi permettant de cartographier les usages, l'utilité et les applications pratiques de l'information, des connaissances et des données à l'échelle nationale et, selon une logique ascendante, la remontée de l'information du niveau national vers la prise de décision régionale. Le service GICC travaille en étroite collaboration avec les services PMEL et recherche pour le développement pour renforcer les services de base proposés par la Division dans la région.

Au sein de la CPS, le service GICC coopère étroitement avec différents services internes (communication institutionnelle, bibliothèque numérique, publications, technologies de l'information et de la communication et équipe Stratégie, performance et amélioration continue) et bâtit des passerelles avec les ministères de l'agriculture et de la foresterie des pays membres pour une action partagée, ainsi qu'avec les partenaires pour des communications et un partage équitables. Le fait de renforcer le Système océanien d'information agricole (PAIS) pour en faire, au cours des cinq prochaines années, une plateforme numérique centrale d'hébergement des bases de données et portails de la Division, reliée à la Plateforme de données océaniennes, permettra d'améliorer le partage de l'information, de la communication et des connaissances avec les membres et les partenaires.

Planification, suivi-évaluation et amélioration continue (PMEL)

Le service PMEL accompagne la conceptualisation, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets et des programmes. Il permet à la Division d'améliorer l'efficacité de ses activités de développement et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de recherche et de développement. Il définit les chemins d'impact possibles en lien avec les ODD des pays membres. En maîtrisant ces chemins d'impact, la Division est mieux à même de construire ses interventions et de les articuler autour des objectifs globaux de la Communauté du Pacifique, tant à l'échelon national que régional. La Division cherche en particulier à évaluer l'efficacité des systèmes de suivi-évaluation dans la région et, le cas échéant, à renforcer les capacités des correspondants des parties prenantes pour ce qui est de la collecte et de l'analyse de données ainsi que de l'établissement de rapports, contribuant ainsi à l'élaboration de cadres de suivi des résultats et à la présentation de ceux-ci.

La Division contribue à la présentation semestrielle des résultats de la CPS, en rassemblant des informations sur l'ensemble des projets et activités et en les présentant sous un format qui vient alimenter le rapport de résultats annuel de la Communauté du Pacifique. Ces informations sont aussi disponibles sur la Plateforme de données océaniennes (https://pacificdata.org/).

Recherche pour le développement

Le service recherche pour le développement est l'unité d'appui à la conception, à la planification et à la coordination des projets.

La Division travaille avec un éventail de bailleurs et de partenaires pour aborder de manière coordonnée la recherche et développement dans la région Pacifique. La région forme non seulement un réseau social complexe, mais elle doit aussi faire face au triple défi de l'Anthropocène, à savoir prévenir la perte de biodiversité, s'adapter aux changements climatiques et subvenir durablement aux besoins d'une population grandissante.

La Division mise de longue date sur l'efficience et l'efficacité des systèmes de production alimentaire et forestière et en a fait son atout. Poussant plus loin sa vision, elle s'intéresse aujourd'hui au système d'utilisation des terres dans son ensemble et à la gestion des terres exploitées, de la foresterie et des ressources naturelles. Les travaux de recherche se tournent désormais tant vers les composantes de production que sur les interactions, les relations et les boucles de rétroaction entre ces composantes. Les populations locales sont la clé pour comprendre ces systèmes. La mise en place des capacités nécessaires en recherche qualitative est en cours au sein de la Division, qui complétera ainsi ses compétences en matière de recherche quantitative.

L'un des objectifs est de renforcer la capacité régionale de la Division en matière de recherche pour le développement dans l'intérêt de tous les pays membres. Des financements continueront d'être affectés à des projets ad hoc répondant aux besoins uniques d'une région particulière. Les projets régionaux comme les projets ad hoc seront pris en compte dans les programmes intégrés pour une meilleure coordination et mutualisation de l'information et des ressources.

Les partenariats établis avec les organismes bailleurs et les instituts de recherche régionaux se renforcent, comme en témoigne le large éventail de projets nouveaux et en réserve.

L'équipe du service recherche pour le développement coopère étroitement avec le service GICC afin d'outiller les membres pour leur permettre d'accéder plus facilement à l'information sur les travaux de recherche et développement récents et pertinents. L'équipe contribue à un indicateur de progrès, à savoir l'accroissement du nombre de publications signées par la Division et nos collègues du Pacifique à partir de nos projets en cours.

Projets achevés

Projet sur les politiques agricoles en Océanie (PAPP)

Bailleur	Intitulé du projet	Chef de file du projet	Calendrier	Financement total	Pays océaniens ciblés
UE	Projet sur les politiques agricoles en Océanie (PAPP)	CPS	Mars 2013 – juin 2018	8,6 millions d'euros	Pays ACP du Pacifique + Timor-Leste

Objectifs :

- Renforcer les capacités régionales (Pacifique) et interrégionales du secteur agricole pour l'élimination de la pauvreté.
- Renforcer la capacité des organisations régionales de développement agricole de la région Pacifique à répondre aux besoins des petits exploitants en matière de développement, en améliorant les relations entre les petites et moyennes exploitations et les marchés.

Domaines de résultats essentiels :

1) Renforcement de la stratégie de développement agricole régionale.
2) Amélioration de la diffusion et de l'adoption des techniques de production agricole issues de la recherche appliquée.
3) Contribution au développement des entreprises agricoles grâce à l'amélioration des relations avec les marchés.

Réalisations :

- Le projet PAPP fait fond sur les plateformes et l'application de la gestion des connaissances : le réseau PAFPNet, les banques d'information sur les politiques du secteur agricole, le Système océanien d'information agricole et le recours aux médias sociaux (Facebook et Twitter) ont renforcé l'accès à l'information, ce qui accroît de manière directe l'inclusivité et l'équité entre les communautés.
- L'appui apporté aux organisations paysannes a été bénéfique et les partenariats évolueront, s'accompagnant d'une reconnaissance des rôles de la PIFON, de ses organisations membres et du réseau des services de conseil rural en Océanie.
- Les travaux d'analyse comparée du fonctionnement de trois marchés ruraux, entrepris dans le cadre du projet PAPP, ont complété d'autres études et contribué à d'importantes améliorations de la planification et du fonctionnement des marchés dans le Pacifique. Une importante conclusion s'est dégagée de ces travaux, à savoir qu'il est nécessaire d'assurer un suivi attentif de l'équité d'accès aux marchés de tous les agriculteurs intéressés.
- Pour mettre efficacement en relation les agriculteurs et les marchés, il convient de fournir des informations en temps opportun aux acteurs et de comprendre les enjeux et les paramètres économiques liés au transport, la capacité des agriculteurs à se positionner sur les marchés municipaux ou dans d'autres installations et la disposition des acheteurs à remonter la chaîne de valeur pour obtenir le niveau de qualité et les produits qu'ils veulent.

Au cours de la période considérée, un vaste exercice de formation intégré a été mené dans le cadre du projet aux Tonga en novembre 2017, ce qui a permis de replacer la formation sur les processus de gestion des semences à pollinisation libre dans le contexte plus large de la planification de l'occupation des sols et du développement agricole. Grâce à cette activité, ainsi qu'à l'appui fourni en faveur de l'établissement du centre de semences de Hango, une intervention rapide d'urgence axée sur la distribution de semences aux agriculteurs de l'île d'Eua a pu être mise en place après le passage du cyclone Winston en 2018.

L’équipe du projet PAPP a examiné la faisabilité de l’établissement de marchés fermiers à Pohnpei dans le cadre d’un atelier de consultation des parties prenantes intitulé « Mettre les petits exploitants en relation avec les marchés », tenu en novembre 2017. En 2018, une formation sur les semences à pollinisation libre (PL) et la sélection du taro a été dispensée au Samoa et une autre formation sur les semences PL a été organisée à Vanuatu. Cet axe de travail s’est poursuivi avec efficacité dans le cadre du programme intégré « Des semences pour la vie ».

ANNEXE 1 – Activités et résultats dans les pays

La liste ci-dessous a été établie à partir du Rapport de résultats de la Communauté du Pacifique 2018, disponible sur le site Web de la Plateforme de données océaniennes à l'adresse https://pacificdata.org/results-explorer.

Activités dans les pays

ÉCHELLE RÉGIONALE/MULTIPAYS
Mise en ligne de 13 fiches techniques et d'un manuel sur l'agriculture sur les atolls décrivant les techniques d'amendement des sols et contenant des informations nutritionnelles sur 12 variétés culturales disponibles localement. Le ministère de la Santé, le FIDA et les services de l'agriculture de Kiribati et de Tuvalu ont confirmé avoir utilisé ces informations dans le cadre d'activités menées avec la participation des communautés.
Participation de 7 techniciens issus de 7 organismes publics de pays océaniens à une formation de deux mois sur la gestion des plantations de cocotiers au Sri Lanka. Ils jouent désormais un rôle de premier plan dans le développement de la filière cocotier dans leurs pays respectifs.
Participation d'au moins 500 jeunes au développement de filières pour des cultures à forte valeur marchande destinées au marché local et à l'exportation.
Réalisation d'une évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pour les services de vulgarisation agricole.
Élaboration d'un projet de protocole d'accord avec des organisations de la société civile (Organisation du secteur privé océanien [PIPSO], PIFON, POETCom et Association océanienne des organisations non gouvernementales [PIANGO]) afin de forger des relations de travail et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable.
Conservation en toute sécurité au CePaCT, in vitro et au champ, de cultures vivrières de première importance pour la région, soit 2 183 obtentions végétales d'*Alocasia,* banane, bele, fruit à pain, manioc, *Cyrtosperma*, gingembre, pandanus, ananas, pomme de terre, bois de santal, canne à sucre, patate douce, igname, taro, vanille et *Xanthosoma*.
7 variétés de plein champ de fruit à pain conservées sous forme de culture tissulaire.
Établissement de la version finale du manuel sur la gestion et l'atténuation des risques liés à la culture du cocotier.
Harmonisation, aux Fidji et aux Îles Salomon, des obligations et exigences au titre de la Convention de Rotterdam relative à la gestion des produits chimiques dangereux, grâce à la mise à jour du système de gestion des stocks de pesticides.
340 plantules stériles in vitro de patate douce, d'igname et de fruit à pain confiés par le CePaCT à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour irradiation, afin de favoriser la diversité culturale par la mise au point de variétés résilientes et nutritives.
Plusieurs agents des secteurs de la foresterie et de l'enseignement de 5 pays océaniens (Îles Salomon, Vanuatu, Fidji, Niue et Tonga) initiés à des normes strictes d'autorégulation en matière d'exploitation forestière, de gestion des incendies, de valorisation des produits forestiers et de participation des populations locales à la gestion des plantations et des ressources forestières.
Validation de la Stratégie de vulgarisation régionale pour les Îles du Pacifique (PIES) par le conseil d'administration du réseau des services de conseil rural en Océanie (PIRAS) et lancement de la Stratégie lors du Forum sur les semences dans le Pacifique.
Représentation de la région lors d'un forum mondial sur l'agriculture par le biais de l'Association des jeunes professionnels pour le développement agricole (YPARD).
Mise en ligne de la plateforme PAIS, désormais accessible à tous les exploitants agricoles et agents des services de vulgarisation et de recherche, et considérée par les pays océaniens comme leur système d'information agricole.
Établissement par la PIPSO du rapport d'une étude régionale sur le financement de la filière cocotier.
Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la campagne REDD+ dans 4 pays océaniens (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu) et supports connexes utilisés par les fonctionnaires des ministères des Forêts, de l'Agriculture et de l'Environnement pour sensibiliser les communautés et les pouvoirs publics.

Publication du rapport d'une étude sur le marché des produits dérivés du cocotier dans les États et Territoires insulaires océaniens et sur les capacités de la filière à répondre à la demande.
Réalisation de trois manuels de formation sur les ravageurs et les maladies du cocotier, le commerce électronique et la mise en place de systèmes durables de production et de semences de cocotier.
Afin de faire du CePaCT un centre d'excellence, établissement d'un plan d'activité définitif et d'un projet de plan d'investissement et présentation à Crop Trust, pour audit, de deux nouvelles procédures opératoires normalisées de distribution et de conservation.
Afin d'améliorer les systèmes de gestion de la production et de manipulation post-récolte, réalisation d'enquêtes sur l'arbre à pain dans trois pays océaniens (Vanuatu, Samoa et Fidji) et d'analyses moléculaires sur les variétés considérées à l'Université de la Sunshine Coast (Australie).
Pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité de la diversité culturale, des informations sur 2 163 obtentions végétales conservées au CePaCT sont désormais disponibles sur Genesys, le portail mondial d'information sur les ressources phytogénétiques, sur lequel on peut aisément trouver et commander du matériel génétique provenant de banques de gènes du monde entier.
Afin de faciliter l'accès à la diversité des cultures pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement de la résilience, indexation virologique de 26 % des obtentions conservées au CePaCT ; tests de dépistage de badnavirus réalisés sur 224 obtentions d'igname.
Réalisation d'un manuel de formation sur les systèmes de production et de semences du cocotier et formation de 30 personnes (dont une femme) originaires de 18 pays (formation de formateurs).
Gestion du Système de garantie biologique pour la région océanienne.
Apport de conseils techniques sur la production et la certification biologiques.
Réalisation d'un manuel de formation à la lutte contre les ravageurs et les maladies dans les cocoteraies, à l'intention de 35 participants de 15 pays ACP (formation de formateurs).
Finalisation et adoption de la feuille de route régionale sur la chaîne de valeur des produits de placage en bois de cocotier.

Activités par pays

Îles Cook
Appui à la mise en place de systèmes d'approvisionnement en semences à pollinisation libre.
Mise en place du système participatif de garantie (SPG) Natura Kuki Airani.
Formation à la santé des sols dispensés à des producteurs bio.
Appui à la participation de deux jeunes au Congrès mondial de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), en Inde.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.
Participation à la conférence et l'exposition COCOTECH financée au titre du CIDP.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Fidji
Positionnement des produits de 152 producteurs d'huile de coco vierge et de café de 4 sites sur les marchés locaux et internationaux (Australie et Nouvelle-Zélande) grâce à la mise en place de SPG.
Appui à l'élaboration de la politique nationale relative à l'agriculture biologique.
Formation de trente agents d'ONG aux principes de base des SPG.
Appui à la participation au Congrès mondial de l'IFOAM en Inde.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.
Participation de quatre personnes des Fidji à une visite d'étude en Allemagne sur les forêts et le climat, la gestion durable des forêts et la valorisation.
2 570 plants de banane, de fruit à pain, d'ananas et de patate douce mis à la disposition du ministère de l'Agriculture pour promouvoir la sécurité alimentaire et appuyer les efforts d'accès aux marchés.
Trois nouvelles variétés résistantes et nutritives de patate douce et de taro distribuées à 171 agriculteurs dans tout le pays par la station de recherche de Koronivia, rattachée au ministère de l'Agriculture.
Formation PARAVET suivie par 32 agents ministériels.
Appui à la mise en place d'un système d'approvisionnement en semences.

Amélioration des connaissances pratiques de six techniciens spécialisés en culture tissulaire sur les procédés et les techniques de multiplication à grande échelle et d'acclimatation au champ.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Diffusion auprès d'entreprises de la filière cocotier d'informations sur les possibilités d'accès à des financements à l'échelle nationale.
Mise au point et à l'essai d'un système mobile de collecte de données en ligne permettant de renforcer les capacités (efficience et efficacité) des chercheurs. Ce système est désormais utilisé par les agents des ministères de l'Agriculture dans des projets d'évaluation et de remise en état des sites infestés par le rhinocéros du cocotier (souche Guam) et dans le cadre d'études sur la phénologie du cacaoyer.
Rédaction d'un projet de stratégie nationale de gestion des incendies en milieu rural et des feux de forêt, pour présentation au ministère de l'Agriculture et du Développement rural
Réalisation à l'échelle nationale d'une étude genrée de l'agriculture et du développement rural.
Stratégies de mise en œuvre du Code de bonnes pratiques forestières des Fidji soumises pour validation au ministère fidjien des Forêts.
Acquisition de nouvelles connaissances sur l'adaptation potentielle des pratiques agricoles en vue de la réduction de l'infestation par le charançon de la patate douce et de son impact sur les rendements agricoles.
Visibilité accrue de la filière fidjienne du cacao à l'international, grâce à la participation des Fidji à l'édition 2019 du programme *Cocoa of Excellence* 2019.
Sensibilisation accrue à l'importance de la gestion des mangroves dans les communautés fidjiennes, dont les membres expriment leurs préoccupations face à la nécessité de préserver les mangroves et d'en assurer la gestion communautaire.
Amélioration du système national de surveillance des forêts pour une meilleure conformité aux prescriptions relatives à l'établissement des rapports REDD+ sur les niveaux d'émission de référence/niveaux de référence pour les forêts de mangrove.
De nouveaux diamètres minima d'exploitation par essence ont été intégrés au Code forestier et approuvés par le ministère des Forêts ; ils ont directement contribué à une gestion plus durable des ressources forestières, à la réduction des impacts de l'abattage et à la préservation de la diversité des essences (notamment celles à croissance lente).
Élaboration de plans participatifs d'utilisation des sols (femmes et jeunes) dans deux communautés fidjiennes (Levuka et Dogoru).
Finalisation et présentation au ministère des Forêts, pour approbation, de la stratégie de gestion du bois de santal.
Réalisation d'une analyse de situation en vue de l'élaboration de la politique fidjienne sur l'agriculture biologique.
Transfert de technologies et de connaissances en vue de la mise au point d'un modèle déposé d'appât protéique qui facilitera le respect des normes commerciales énoncées dans l'accord bilatéral sur le contrôle sanitaire pour l'exportation d'aubergines, de papayes, de fruits à pain et de mangues vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
Mise en place de trois sites agroforestiers communautaires (1 à Vanuatu et 2 aux Fidji), dans le but d'instaurer un système de production durable résilient aux perturbations (climat et marché) et associant les femmes et les jeunes, en lien avec les acheteurs.
Finalisation et approbation par le comité de pilotage de la feuille de route sur la chaîne de valeur de l'huile de coco vierge.
Appui à l'élaboration de la politique nationale relative à l'agriculture biologique.
Adoption de la certification « Norme océanienne d'agriculture biologique » par une tierce partie pour l'exportation vers les États-Unis du curcuma fidjien.
États fédérés de Micronésie
Organisation en août 2017 d'un atelier sur les critères d'accès aux marchés bio et sur l'obtention de la certification « agriculture biologique ».
Polynésie française
Adoption de la certification « Norme océanienne d'agriculture biologique » par une tierce partie pour l'exportation vers les États-Unis de l'huile de coco de Polynésie française.

Kiribati
Mise à disposition de semences maraîchères à pollinisation libre au profit de 20 agriculteurs professionnels de deux communautés converties à l'agriculture intelligente face au climat (AIC) à Tarawa, et adoption de nouvelles pratiques d'AIC – préservation des semences, consommation rationnelle de l'eau, utilisation de compost, notamment ; trois nouvelles variétés climato-intelligentes sont désormais disponibles dans trois îles.
Les 20 agriculteurs professionnels des deux communautés converties à l'AIC ont reçu des semences maraîchères à pollinisation libre et adopté de nouvelles pratiques : préservation des semences, consommation rationnelle de l'eau, compostage.
Appui à la mise en place d'un système d'approvisionnement en semences.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Diffusion auprès d'entreprises de la filière cocotier d'informations sur les possibilités d'accès à des financements à l'échelle nationale.
Mise au point et à l'essai de quatre types de compost sur 5 sites pilotes (Tet Noth, Apemama, Nonouti, Beru, Apaianca) : 30 agriculteurs au moins ont désormais accès à ces nouveaux composts ou réalisent leur propre compost, et dix autres ont adopté l'irrigation au goutte-à-goutte.
Îles Marshall
Des semences maraîchères à pollinisation libre ont été mises à la disposition des membres de l'Association des producteurs biologiques des Îles Marshall, qui ont reçu une formation sur les nouvelles méthodes de production biologique, la préservation des semences, l'utilisation rationnelle de l'eau et le compostage.
Participation au Congrès mondial de l'IFOAM en Inde.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.
Participation à une réunion des petits États insulaires en développement organisée en marge de la COP24.
Nauru
Appui à la participation à la conférence et à l'exposition COCOTECH.
Niue
Appui à la participation à la conférence et à l'exposition COCOTECH.
Organisation, par l'Association des agriculteurs biologiques, d'un marché nocturne et d'un système de paniers de produits biologiques, avec la participation d'au moins 10 producteurs locaux, dont 5 jeunes exploitants.
Appui à l'organisation d'une formation sur la production de café et les produits issus du cocotier aux Fidji, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
Participation au Congrès mondial de l'IFOAM en Inde.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis-et-Futuna.
Des producteurs locaux utilisent quatre nouvelles chaînes de valeur pour le café, l'huile de coco, les produits dérivés du cocotier et les fruits et légumes biologiques afin de développer leurs marchés et leurs gammes de produits.
Palau
Appui à la participation à la conférence et à l'exposition COCOTECH.
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Participation de 16 personnes des Fidji, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et de Vanuatu (4 par pays) à un voyage d'étude en Allemagne sur les forêts et le climat, la gestion durable des forêts et la valorisation.
Appui à la participation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au salon Fine Food Australia en septembre 2018.
Samoa
Mise au point et à l'essai d'un système mobile de collecte de données en ligne permettant de renforcer les capacités (efficience et efficacité) des chercheurs en agronomie. Ce système est désormais utilisé par les agents des ministères de l'Agriculture dans des projets d'évaluation et de remise en état des sites infestés par le rhinocéros du cocotier (souche Guam) et dans le cadre d'études sur la phénologie du cacaoyer.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Appui à la participation du Samoa au salon Fine Food Australia en septembre 2018.
Achat de matériaux de construction de serres pour que Soil Health Pacific puisse optimiser la production hors saison de légumes destinés au marché local.
Réalisation à l'échelle nationale d'une étude genrée de l'agriculture et du développement rural.
Apport de conseils sur la réglementation relative à l'agriculture biologique.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.

Îles Salomon
Participation de quatre personnes à une visite d'étude en Allemagne sur les forêts et le climat, la gestion durable des forêts et la valorisation.
Renforcement des connaissances et des compétences de 3 agents du département de la biosécurité de Guadalcanal, désormais plus confiants dans leur aptitude à produire le champignon *Metarhizium*, un agent de lutte biologique efficace contre le rhinocéros du cocotier (souche Guam), qui a un impact catastrophique sur les filières cocotier et palmier.
Appui à la mise en place d'un système d'approvisionnement en semences.
Réunion technique sur l'évaluation et l'amélioration de la qualité d'huile de coprah, pour mise en conformité avec les normes applicables aux huiles de qualité alimentaire, décembre 2018.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Diffusion auprès d'entreprises de la filière cocotier d'informations sur les possibilités d'accès à des financements à l'échelle nationale.
Mise au point et à l'essai d'un système mobile de collecte de données en ligne permettant de renforcer les capacités (efficience et efficacité) des chercheurs en agronomie. Ce système est désormais utilisé par les agents des ministères de l'Agriculture dans des projets d'évaluation et de remise en état des sites infestés par le rhinocéros du cocotier (souche Guam), et dans le cadre d'études sur la phénologie du cacaoyer.
Réalisation à l'échelle nationale d'une étude genrée de l'agriculture et du développement rural.
Mise à jour de la base de données Global Pest and Disease Database, avec l'inscription de nouvelles maladies observées dans deux îles (Guadalcanal et Malaita) après le passage du cyclone Pam. Les résultats sont accessibles dans toute la région afin de répondre aux demandes des marchés d'exportation.
Finalisation et approbation par le comité de pilotage de la feuille de route sur la chaîne de valeur de l'huile de coprah à forte valeur marchande.
Appui à la tenue de la première réunion du comité national REDD+, qui a permis au comité et à l'unité REDD+ de mieux cerner leurs rôles et leurs responsabilités, les fonctions du Secrétariat REDD+ et les modalités de nature à améliorer la conduite des réunions.
Tonga
Mise à disposition de 2 500 obtentions de banane, de patate douce, d'ananas et de gingembre au profit du ministère de l'Agriculture ; 500 plants évalués et distribués au lycée agricole de Hango à l'intention de six villages de l'île d'Eua.
Mise à disposition, sur deux îles, de semences maraîchères à pollinisation libre au profit de 30 ménages, 4 écoles et 2 groupes de femmes dont la production et la consommation de fruits et légumes ont depuis augmenté ; adoption de nouvelles pratiques d'AIC visant notamment, et pour la première fois, à conserver des semences de papayer hawaiien.
Appui à la mise en place de systèmes d'approvisionnement en semences.
Formation de 8 agents du ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts, d'un représentant des jeunes et d'un représentant de la fédération des cultivateurs (soit 4 femmes et 6 hommes) à la culture tissulaire, à la production de semences et à la lutte contre les maladies et les organismes nuisibles. Par ailleurs, formation de 10 agents (5 femmes, 5 hommes, tous des jeunes) du programme d'intégration des innovations en matière de développement rural (MORDI) au transfert de cultures tissulaires et à la gestion des pépinières et des opérations au champ. Un agent du ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts ayant suivi cette formation est devenu formateur et a indiqué avoir gagné en confiance et mis en pratique les compétences acquises pendant la formation.
À la suite de la mise en place du système de vérification de la légalité des titres de propriété, instauré en vertu de la nouvelle réglementation sur le bois de santal, les populations locales ont fait état d'une augmentation du nombre de bois de santal plantés.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier à l'intention de 7 pays.
Le centre de semences, de création récente, favorise la résilience des communautés et la sécurité alimentaire : plus de 7 kg de semences variées distribués dans 6 villages de l'île d'Eua, dans le cadre de la phase de relèvement consécutive au passage du cyclone Gita.
Réalisation à l'échelle nationale d'une étude genrée de l'agriculture et du développement rural.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.

Tuvalu
Mise à disposition de 80 plants de patate douce, 20 plants de manioc et 100 plants de taro des marais pour aider le ministère de l'Agriculture à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience face au changement climatique.
Appui à la participation à la conférence et à l'exposition COCOTECH.
Avec l'appui de la Division ressources terrestres, réalisation d'une évaluation des risques liés à l'importation de plantes horticoles en pots en provenance des Fidji, qui a permis de recenser les risques en matière de biosécurité. À la suite de cette évaluation, un permis d'importation a été délivré par l'autorité de Tuvalu chargée de la biosécurité, en prévision du Sommet 2019 du Forum des Îles du Pacifique, tenu à Tuvalu.
Vanuatu
Création de 130 élevages de volailles après le cyclone Pam.
Participation de quatre personnes à une visite d'étude en Allemagne sur les forêts et le climat, la gestion durable des forêts et la valorisation.
À l'issue de la formation dispensée par la Division ressources terrestres et des activités de surveillance conjointe menées sur le terrain, renforcement des connaissances et des compétences de 8 agents chargés de la biosécurité et de l'environnement au sein du département de la biosécurité à Santo, désormais plus confiants dans leurs aptitudes en matière de phytopathologie, de surveillance des maladies et des ravageurs, de collecte d'échantillons sur le terrain, de techniques de laboratoire, de détection et de gestion. Dans le cadre de leur formation, les 8 agents ont réussi à intercepter une cargaison en provenance de Nouvelle-Zélande qui contenait des pommes de terre et des oignons en décomposition infectés par des maladies.
Conception d'un système d'approvisionnement en semences de cocotier.
Diffusion auprès d'entreprises de la filière cocotier d'informations sur les possibilités d'accès à des financements à l'échelle nationale.
Appui à la participation de Vanuatu au salon Fine Food Australia en septembre 2018
Le gouvernement de Vanuatu s'est aidé du guide en ligne pour l'élaboration de politiques sur l'agriculture biologique pour élaborer et finaliser la politique nationale relative à l'agriculture biologique.
Élaboration et validation de plans participatifs d'utilisation des sols (femmes et jeunes) pour l'île d'Emae.
Mise en place de trois sites agroforestiers communautaires (1 à Vanuatu et 2 aux Fidji), dans le but d'instaurer un système de production durable résilient aux perturbations (climat et marché) et associant les femmes et les jeunes, en lien avec les acheteurs.
Mise à jour de la base de données Global Pest and Disease Database, avec l'inscription de nouvelles maladies observées dans cinq îles (Aneityum, Tana, Santo, Pentecost et Efate) après le passage du cyclone Pam. Les résultats sont accessibles dans toute la région afin de répondre aux demandes des marchés d'exportation.
Réalisation à l'échelle nationale d'une étude genrée de l'agriculture et du développement rural.
Restructuration en cours du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Foresterie, de la Pêche et de la Biosécurité en vue de la mise en place d'une nouvelle unité de vulgarisation, en réponse aux conclusions de l'examen des services de vulgarisation et de la stratégie nationale relative à la vulgarisation.
Appui à la participation à l'Assemblée générale de la POETCom à Wallis et Futuna.
Participation au Congrès mondial de l'IFOAM en Inde.
Mise en place d'un SPG à l'appui de la certification bio de Tanna Coffee, Lapita Café, Nasi Tuan et du centre de formation de Napil.
Wallis et Futuna
Appui à l'organisation de l'Assemblée générale de la POETCom.
Renforcement avéré des connaissances et des compétences pratiques de 14 agents des services de la biosécurité, de l'environnement et de l'agriculture en matière d'installation de dispositifs d'alerte précoce pour la détection du rhinocéros du cocotier (souche Guam) et des mouches des fruits exotiques. Au cours de leur formation, les 14 participants ont réussi à installer les dispositifs sur des sites stratégiques à Wallis et à Futuna, et pourront ainsi assurer la surveillance des incursions de mouches des fruits et de rhinocéros du cocotier.

ANNEXE 2 – Mesures prises par la Division ressources terrestres à la suite de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
1. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demande si la CPS a mis au point une grille d'évaluation dédiée à l'agriculture afin de mesurer la contribution de la Division ressources terrestres au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sur la question des ODD soulevée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Cook déclarent s'être dotées d'un tel outil au niveau national. (13)	La théorie du changement a été élaborée dans le cadre du plan d'activité, qui associe les ODD, les objectifs de la CPS, et ceux de la Division ressources terrestres.
2. Kiribati se félicite vivement du travail mené par le CePaCT et des efforts engagés afin de poursuivre les améliorations. Au nom des pays atolls, Kiribati demande que davantage de projets leur soient consacrés, et que certaines activités prévues dans le cadre d'autres projets les intéressant, telles que les travaux consacrés à la noix de coco, soient réalisées dans les pays atolls. (14)	La Division ressources terrestres a tenu compte de ces observations et les projets suivants ont été mis en place : * Poursuite de l'amélioration de la santé des sols, de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire sur les atolls (Centre australien pour la recherche agricole internationale [ACIAR]) * Gestion des sols dans les îles du Pacifique : recherches sur le recyclage des nutriments et développement du portail Internet sur les sols océaniens * Projet pour la prospérité des femmes productrices et des entreprises dirigées par des femmes au travers des chaînes de valeur des produits biologiques * Proposition de programme intégré en faveur de l'agriculture sur les atolls
3. Palau déclare que le Pacifique Nord fait souvent figure d'absent dans les programmes d'assistance, dont certains ne couvrent pas la sous-région. La souche Guam du rhinocéros du cocotier (CRB-G) est une source de préoccupation croissante. La mise en place d'une mesure de lutte biologique, qui bénéficierait à l'ensemble des pays, s'impose d'urgence. Palau et les États fédérés de Micronésie ont adopté des législations-cadres relatives à la biosécurité ; une aide doit leur être fournie afin d'achever ce travail. (15)	* Plan stratégique régional 2018–2022 consacré au rhinocéros du cocotier * Mesures phytosanitaires en faveur de la gestion des cocoteraies, et fourniture et distribution du champignon du genre *Metarhizium* * Formation visant à sensibiliser le personnel des services nationaux de biosécurité * Réponse de grande ampleur prévoyant notamment la coordination et l'appui des ripostes d'urgence aux incursions à Vanuatu.

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
4. Les Tonga évoquent également la menace posée par la souche Guam du rhinocéros du cocotier, et celles qui pèsent sur d'autres cultures telles que la banane et les agrumes, et relèvent la nécessité de renforcer la gestion des organismes nuisibles et des maladies et de répondre aux besoins des pays en matière de biosécurité. Les Tonga remercient les partenaires, parmi lesquels l'Australie, pour l'appui fourni par les centres techniques tels que le CePaCT, et se félicitent à l'avance de la poursuite de ce soutien. Les Tonga demandent si le Centre régional de semences arboricoles et le CePaCT sont des organismes distincts et, dans l'affirmative, si leur fusion pourrait être envisagée. Les Tonga souhaitent intensifier leur activité d'agroforesterie, notamment la culture d'essences à forte valeur marchande, mais nécessitent davantage de matériel végétal. La CPS pourrait s'inspirer d'exemples situés hors de la région tels que celui de la Malaisie qui utilise la micropropagation pour produire du matériel végétal en masse. (16)	* Centre de semences arboricoles désormais intégré au CePaCT * Après le passage du cyclone Winston, replantation des arbres à pain tombés et élagage de tous les arbres afin de réduire les dégâts lors de futurs cyclones * Systèmes renforcés de production et de manipulation post-récolte des fruits aux Fidji, au Samoa et aux Tonga * Centre de semences d'Hango établi avec l'appui du Projet sur les politiques agricoles en Océanie et de la Division ressources terrestres * Distribution de semences après le passage du cyclone Winston * Volet océanien de l'initiative Des semences pour la vie (programme intégré) et campagnes de distribution actuellement menées par le CePaCT
5. Le Samoa reprend à son compte les vues exprimées par d'autres membres concernant les organismes nuisibles et les maladies, en particulier la souche Guam du rhinocéros du cocotier. Selon les estimations, environ 60 pour cent des cocoteraies devraient être replantées. Toutefois, une telle activité exige la mise en place préalable d'un système intégré plus robuste de lutte contre la souche Guam. Le travail mené par le CePaCT est utile ; toutefois, un autre centre de conservation des ressources génétiques doit être créé en sus de celui des Fidji. Les activités de recherche pour le développement pourraient être corrélées aux statistiques agricoles compilées par la Division ressources terrestres. Ces données pourraient être communiquées aux États membres afin de faciliter la conception et l'analyse des politiques. À la différence de pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, certains membres éprouvent des difficultés à mener des recherches et des analyses de qualité en raison du recueil lacunaire des données. (17)	* Plan stratégique régional relatif à la souche Guam du rhinocéros du cocotier * Activités et renforcement de l'Organisation de protection des végétaux dans le Pacifique (OPVP) * Étude de cadrage en vue de la création d'une plateforme régionale regroupant les normes sanitaires et phytosanitaires au profit des États et Territoires insulaires océaniens * Financement important dans le domaine de la biosécurité par le biais du programme PRISE au titre du onzième Fonds européen de développement (FED) * Ouverture de postes d'économiste et de statisticien au sein de la Division ressources terrestres, et création du mécanisme d'appui à la gestion des paysages dans le Pacifique (PLMSF) en vue de faciliter l'inventaire et l'aménagement du territoire

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	Réponse de la CPS
6. Le Samoa encourage la Division ressources terrestres à consulter les pays membres de manière précoce et continue afin de leur permettre d'apporter une contribution plus substantielle. (18)	* Visites du Directeur de la Division ressources terrestres dans plusieurs pays océaniens, y compris les États fédérés de Micronésie, les Îles Marshall et le Samoa, afin de regrouper des informations sur les projets d'activités et de recueillir l'avis des pays concernant l'orientation globale du plan d'activité de la Division * Rencontre avec les pays en marge de la Conférence régionale de la FAO * Application rigoureuse du Cadre de programmation commun aux pays du Pacifique, dans lequel s'inscrivent les partenariats de la FAO ainsi que l'aide fournie aux pays suivants : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu – le but étant d'apporter une expertise aux échelles nationale et régionale sur une période de cinq ans, de 2018 à 2022 * Processus de programmation par pays mis en œuvre à titre expérimental par la CPS dans les pays mélanésiens
7. La Polynésie française se félicite de l'exposé exhaustif présenté sur les nombreuses activités menées par la Division ressources terrestres, et des informations soumises à l'attention des membres en lien avec le développement de leur secteur agricole. La Polynésie française se rallie à l'appel lancé par le Samoa en faveur de consultations régulières, et fait observer que la présente session extraordinaire est de courte durée et qu'il serait souhaitable de se réunir plus longuement. Les problèmes soulevés par d'autres délégations concernant la noix de coco sont aussi une priorité pour la Polynésie française. S'agissant du rôle de la POETCom en tant que vecteur du développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique, la Polynésie française s'interroge sur l'adéquation entre l'actuelle structure institutionnelle de l'organisation et son statut d'ONG. (19)	* Ordre du jour plus fourni de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie organisée en 2019 à l'occasion de la Semaine océanienne de l'agriculture * Poursuite des investissements dans le renouvellement des cocoteraies par le biais du Programme océanien pour le développement de la filière cocotier (CIDP) * Quarante-trois programmes et supports de formation créés dans le cadre du CIDP et mis à disposition sur un portail centralisé hébergé par l'Organisation du secteur privé océanien (PIPSO) * Projet de programme de conservation (cocotier) par l'intermédiaire de l'ACIAR * Chaîne de valeur des produits du cocotier développée par le Centre international du

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
	commerce (ITC) (volet océanien du programme ACP-UE sur les produits de base) * Lors de l'édition 2012 de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, les pays ont accepté d'héberger le Secrétariat de la POETCom au sein de la Division ressources terrestres, et de confier la gestion de la Norme océanienne d'agriculture biologique à la POETCom. À ce stade, la poursuite de la relation est jugée appropriée. La POETCom et le Système de garantie biologique feront l'objet d'un processus d'examen et de consolidation dans le cadre des programmes financés au titre du 11e FED (ACP et PTOM) sur la période 2020–2022, afin de réfléchir à la nécessité de faire évoluer le statut de la POETCom ou la gestion de la Norme océanienne d'agriculture biologique.
8. Les États fédérés de Micronésie déclarent que les partenaires du développement devraient être invités à établir un fonds d'intervention d'urgence pour le Nord afin de remédier aux dégâts provoqués par la souche Guam du rhinocéros du cocotier. Face à la pénurie de moyens financiers, il est indispensable d'agir de manière collective pour lutter contre ce problème. (20)	* Efficacité avérée de la coordination de la riposte régionale organisée par la CPS lors de la dernière incursion à Vanuatu
9. Tokelau souscrit aux vues exprimées par les autres petits États insulaires et fait observer que l'agriculture sur les atolls est très différente de celle pratiquée dans les îles volcaniques de grande taille. L'aide de la CPS est sollicitée en vue d'obtenir les financements nécessaires pour mener davantage de projets adaptés aux atolls. (21)	* Prise en compte de la proposition d'action ciblée sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des atolls
10. Les Îles Salomon déclarent avoir accueilli favorablement une demande de la CPS visant l'échange de ressources génétiques d'essences commerciales. Le Gouvernement a approuvé un accord sur le transfert de matériel génétique, et attend que la CPS lui communique le nom des pays susceptibles d'être intéressés par un tel transfert, sachant que les Îles Salomon ont actuellement huit espèces ligneuses à partager. Il importe de rechercher des sites susceptibles d'accueillir des vergers conservatoires afin de	* La CPS a signé un accord sur le transfert de matériel génétique avec les pays suivants : Vanuatu, Tonga, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa et Îles Salomon. * Il incombe à la CPS de favoriser le transfert et l'utilisation sûrs et efficaces des ressources génétiques forestières entre les pays membres de l'Organisation, dès lors que les pays en font la demande.

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
renforcer la protection des ressources génétiques. (22)	
11. La République des Îles Marshall fait siennes les observations de Palau et des États fédérés de Micronésie et salue le travail accompli par le Projet sur les politiques agricoles en Océanie et le programme sur la biosécurité. Les Îles Marshall demandent si la Division ressources terrestres pourrait renforcer ses effectifs au sein du bureau de la CPS situé à Pohnpei (États fédérés de Micronésie) afin d'apporter un meilleur soutien au Pacifique Nord et de réduire les frais de voyage. La CPS est priée d'accélérer les recherches en vue de mettre au point une méthode de lutte biologique contre le rhinocéros du cocotier (souche Guam). Concernant l'élevage, la CPS est invitée à dispenser une formation pilote sur le recueil d'échantillons à des fins de diagnostic des flambées de zoonoses. L'envoi d'échantillons à l'étranger pour analyse continue de poser des difficultés. (23)	* La Division ressources terrestres a tenu compte de ces observations. * Financement de la formation sur le recueil d'échantillons dans le cadre du programme PRISE, au titre du 11e FED * Ouverture d'un poste permanent au sein de la Division ressources terrestres afin de mieux cibler les efforts dans le Pacifique Nord * La Division ressources terrestres travaille actuellement sur l'approche One Health conjointement avec d'autres divisions de la CPS, afin de mieux faire face aux enjeux de santé environnementale, humaine et animale, y compris les zoonoses. Par ailleurs, au titre du 11e FED, la Division ressources terrestres propose de renforcer ses capacités dans les domaines sanitaire et phytosanitaire, à l'appui du diagnostic des pathologies animales et végétales.
12. Les Fidji souhaitent renforcer leur partenariat avec la Division ressources terrestres afin de poursuivre le travail engagé durant ces dernières années. La mise en œuvre des projets a été jalonnée de succès et de défis. Le Gouvernement des Fidji s'est fixé des priorités dans un certain nombre de domaines. À titre d'exemple, les Fidji ont mis l'accent sur le changement climatique, notamment dans le cadre de la présidence fidjienne de la 23e session de la Conférence des Parties (COP23). De nombreux projets ont été lancés après la COP23 que les Fidji aimeraient voir progresser. Ils concernent notamment la sécurité alimentaire, la participation des jeunes et la gestion durable des ressources. Les Fidji sont favorables à la pleine participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets. (24)	* Activités visant à renforcer la capacité des pays à répondre aux critères de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, adoptée lors de la COP23 en vertu de l'Accord de Paris, par le biais de travaux scientifiques et techniques sur lesquels les pays peuvent s'appuyer pour soumettre leurs vues d'ici mars 2020 * Efforts centrés sur l'amélioration de la participation des femmes et des jeunes * La Division ressources terrestres a soutenu la création du réseau fidjien de services consultatifs dans le domaine agricole, qui regroupe des services de conseil et de vulgarisation en vue de répondre efficacement aux enjeux liés au changement climatique, à la pérennisation des moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. * Nombreux autres partenariats, notamment dans les domaines suivants : restauration des paysages forestiers, aménagement du territoire communautaire, sélection de variétés

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
	à pollinisation libre et formation en la matière, et recherche et surveillance phytosanitaires
13. Tuvalu prend note des vues présentées par Kiribati concernant l'apparence de parti pris dans le choix des pays et déclare qu'il pourrait être utile, dans le cadre de certains projets, de marquer une distinction entre les îles volcaniques et les îles atolls. Tuvalu remercie le CePaCT de l'aide octroyée sous la forme de cultures tissulaires, en particulier de taro d'eau. Bien que le CePaCT ait sollicité un retour d'information sur les cultures tissulaires, il faudra attendre quelques années avant de pouvoir dresser un tableau plus complet des résultats obtenus sur le terrain. (25)	* La Division ressources terrestres a pris note de cette observation et continue de mettre l'accent sur les programmes et initiatives bénéficiant à de nombreux pays de la région tout en veillant aux priorités des programmes-pays. * Le nouveau financement du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce pour Tuvalu (évoqué plus haut) sera essentiellement consacré aux enjeux particuliers touchant l'agriculture sur les atolls : promotion des techniques agricoles telles que les systèmes autonomes en eau *(« wicking system »)*, étude des perspectives en matière d'alimentation afin d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire par le biais de la recherche et des chaînes de valeur.
14. Vanuatu possède un programme de replantation des cocoteraies basé sur une stratégie relative à l'exploitation de la noix de coco et demande l'aide de la CPS afin de prévenir l'entrée dans le pays de la souche Guam du rhinocéros du cocotier, de poursuivre l'activité de transformation des vieux cocotiers en bois de sciage ou en contreplaqué et d'améliorer les pratiques phytosanitaires dans les plantations. Les infrastructures des laboratoires de Vanuatu sont insuffisantes pour appuyer l'organisme de recherche dans la multiplication des végétaux au profit des agriculteurs. Vanuatu prend note des travaux entrepris par le PIRAS pour élaborer une stratégie régionale de vulgarisation, et remercie également la CPS d'avoir contribué à la préparation d'un projet de politique régionale de vulgarisation (Stratégie océanienne de vulgarisation). Vanuatu demande qu'un exemplaire de la stratégie régionale lui soit communiqué afin de s'assurer de sa concordance avec la stratégie nationale de vulgarisation. (26)	* Un soutien est apporté en ce qui concerne le rhinocéros du cocotier (rôle important joué par l'équipe santé des végétaux de la Division ressources terrestres dans la coordination de la riposte). * La Division ressources terrestres continue de faire office de secrétariat du PIRAS, en déployant la Stratégie de vulgarisation régionale pour les Îles du Pacifique. * La Division ressources terrestres a contribué à l'élaboration de la stratégie de vulgarisation nationale pour Vanuatu (premières consultations et atelier de validation). Finalisation de la Stratégie en juin 2019.

Observations formulées par les pays lors de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017 (extraits des conclusions de la Conférence)	**Réponse de la CPS**
15. L'Australie accueille avec satisfaction les vues exprimées par les membres sur les résultats obtenus et sur les perspectives. La conférence offre une bonne occasion à la CPS et aux États membres de s'exprimer. L'Australie souligne l'importance d'une communication précoce et régulière de l'information. La tenue de réunions périodiques est utile pour permettre aux membres d'échanger leurs points de vue. (27)	* La stratégie de gestion de l'information, de la communication et des connaissances, et l'amélioration des communications sur Internet font partie des priorités de la Division ressources terrestres. * Le projet de développement du concept de Semaine océanienne de l'agriculture devrait permettre aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie de se rencontrer plus régulièrement. * La Division ressources terrestres a noté les nombreuses interactions qui ont eu lieu à l'échelon du projet entre les pays membres et le personnel de la Division en vue d'harmoniser les priorités. * La banque d'informations établie dans le cadre du Projet sur les politiques agricoles en Océanie (PAPP) a permis de renforcer les connaissances des politiques et des priorités nationales.
16. Le président déclare que la Division ressources terrestres est consciente de la nécessité d'évoluer et de répondre aux besoins des membres. Un premier pas a été franchi dans la bonne direction ; un nouveau processus s'impose pour dépasser le statu quo. (28)	* Le suivi, par la Division ressources terrestres, de la mise en œuvre du plan d'activité fait désormais état d'un mode de fonctionnement très différent de la Division.

ANNEXE 3 – État financier récapitulatif

Janvier–décembre 2018

Janvier–juin 2019

ANNEXE 4 – Compte rendu de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie 2017

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

DIVISION RESSOURCES TERRESTRES

SESSION EXTRAORDINAIRE

de la

Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie

et première

Conférence régionale des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie organisée conjointement par la FAO et la CPS

CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE & COMMUNIQUÉ MINISTÉRIEL

Iririki Island Resort, Port-Vila

19-20 octobre 2017

Semaine océanienne de l'agriculture – Résumé

Le gouvernement de Vanuatu, en collaboration avec la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a accueilli durant cinq jours la première Semaine océanienne de l'agriculture à Port-Vila (Vanuatu), du 16 au 20 octobre 2017, sur le thème des cultures, de la résilience, des perspectives, des produits et de la durabilité. Le concept de semaine océanienne de l'agriculture est né lors d'un échange technique organisé en 2014 à l'occasion de la Semaine caribéenne de l'agriculture à laquelle ont assisté des agents des services océaniens de l'agriculture grâce au soutien du Projet intra-ACP sur les politiques agricoles en Océanie financé par l'Union européenne.

Des séances thématiques ont eu lieu au centre de conférences de Vanuatu dans le cadre de manifestations parallèles consacrées durant trois jours au thème de la participation des femmes et des jeunes. La première journée s'est ouverte sur le festival d'agrotourisme de Vanuatu, suivi d'une formation à l'agrotourisme destinée aux agriculteurs et d'un débat sur les enjeux de l'agrotourisme au niveau régional. La deuxième journée a été consacrée à des séances sur les Océaniennes dans l'agriculture, les jeunes entrepreneurs océaniens, l'échange de connaissances entre jeunes agriculteurs, les Océaniennes dans l'agriculture et la recherche, et le rôle des agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique. La troisième journée s'est poursuivie avec des séances sur les liens entre les agriculteurs et les marchés des produits agricoles, les stratégies régionales de recherche, et le Programme d'action mondial de la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement (PEID). Une réunion préliminaire des directeurs de l'agriculture et de la foresterie a conclu la journée. Ont assisté aux manifestations parallèles des agriculteurs, des représentants du secteur privé et d'associations d'agriculteurs, des partenaires scientifiques, des partenaires du développement et des représentants des pouvoirs publics.

La session extraordinaire de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, organisée par la Division ressources terrestres de la Communauté du Pacifique, s'est tenue au Iririki Island Resort le jeudi 19 octobre. Elle visait à 1) donner un nouvel élan au dialogue et aux partenariats avec les parties prenantes ; 2) partager des informations sur les progrès réalisés et les résultats obtenus grâce aux activités en cours ou récemment menées et 3) établir et mettre en évidence de nouveaux projets et partenariats. La session a été présidée par le pays hôte, en la personne du Directeur général par intérim du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Biosécurité. Étaient présents des représentants des pays suivants : Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Îles Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Un point a été présenté sur les activités menées par la Division ressources terrestres depuis 2012, date de la dernière conférence, sur les changements proposés dans la structure de la Division et sur un projet de plan d'activité. Les participants ont demandé à pouvoir soumettre des observations supplémentaires sur le plan d'activité afin de veiller à son adéquation avec les priorités des États Membres.

Le 20 octobre, Matai Seremaiah Nawalu, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Biosécurité de Vanuatu, a donné le coup d'envoi officiel de la première Conférence régionale des ministères de l'Agriculture organisée conjointement par la FAO et la CPS. Au cours du débat consacré à la FAO, les participants ont formulé des observations sur la mise en œuvre dans le Pacifique du Plan d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID, en vue de la 34e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie

et le Pacifique qui se tiendra en avril 2018 et ont approuvé le Cadre de programmation commun aux pays du Pacifique. Lors du segment consacré aux activités de la CPS, les ministres ont encouragé la programmation conjointe entre la CPS et la FAO dans tous les cas possibles, et pris note des conclusions de la conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, y compris sur les réformes structurelles de la Division ressources terrestres de la CPS. Il a été convenu d'établir un groupe de travail pour aider la Division à mettre la dernière main à son plan d'activité.

CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE

1. La session extraordinaire de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie se tient au Iririki Island Resort à Port-Vila (Vanuatu) le 19 octobre 2017. Y participent des représentants des pays suivants : Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Îles Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Niue, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Des représentants d'organisations internationales et régionales, et d'organismes publics et privés sont également présents en qualité d'observateurs (Annexe 3).

2. La réunion se tient dans le cadre de la première Semaine océanienne de l'agriculture organisée par le gouvernement de Vanuatu, la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La session extraordinaire de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie vise à donner un nouvel élan au dialogue avec les parties prenantes, partager des informations sur les progrès accomplis et mettre en évidence de nouveaux projets et partenariats**.** Benjamin Shing, Directeur général adjoint du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Biosécurité de Vanuatu, préside la session (voir par. 6).

Ouverture officielle

3. La Directrice générale adjointe de la CPS, Mme Audrey Aumua, souhaite la bienvenue aux participants et remercie le gouvernement de Vanuatu d'accueillir la Semaine océanienne de l'agriculture et les Conférences des directeurs et des ministres de l'Agriculture et de la Foresterie. La région se heurte à de nombreux problèmes interdépendants qui risquent de s'accentuer sous les effets du changement climatique. Depuis la dernière conférence qui s'est tenue en 2012, de nombreuses activités ont été mises en œuvre. La présente conférence aidera la CPS et ses partenaires à donner forme au programme de travail de la Division ressources terrestres au profit des États Membres. Elle offre également aux Membres l'occasion d'orienter la CPS vers une meilleure définition de ses priorités.

4. M. Matai Seremaiah Nawalu, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Biosécurité de Vanuatu prononce l'allocution d'ouverture. Les stands de la Semaine océanienne de l'agriculture, en lien avec les thèmes de la réunion tels que la culture, la durabilité et la résilience, ont permis à Vanuatu de mettre en valeur sa production agricole.

5. Le ministre déclare que les problèmes auxquels se heurte l'agriculture résultent entre autres du manque d'investissement consacré au secteur (3 pour cent du budget national en moyenne). La prise de décisions fondée sur des bases factuelles impose de disposer de données et d'informations de meilleure qualité. La science et la technologie ont démontré leur potentiel mais une menace pèse toujours sur la

sécurité alimentaire, les exportations en baisse et l'accès à une bonne nutrition. Les taux de croissance démographique accentueront la demande alimentaire. Les risques de conflits seront exacerbés par la demande accrue en ressources foncières et par la croissance démographique. Les plus vulnérables seront sans doute les premiers à en subir les conséquences. Le changement climatique, ainsi que les organismes nuisibles et les maladies, ajoutent à la complexité de la situation. Le secteur agricole a un rôle à jouer pour aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable. Il faut à présent établir des partenariats durables qui servent les intérêts de tous, à toutes les étapes de la chaîne de valeur. La Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie offre une tribune de choix pour débattre d'enjeux clés pour l'agriculture, au nom des Océaniens.

6. Après l'allocution d'ouverture prononcée par le ministre, les Îles Salomon déclinent l'invitation qui leur est faite de présider la conférence et proposent que Vanuatu soit nommé à cette fonction en hommage au rôle joué par le pays dans l'organisation de la première Semaine océanienne de l'agriculture. Vanuatu remercie les Îles Salomon de leur proposition et accepte de présider la conférence.

7. Sur proposition de la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, appuyée par l'Australie, les participants adoptent l'ordre du jour.

Séance 1 – Plénière

8. Le Directeur de la Division ressources terrestres de la CPS présente le rapport d'activité (Document de travail 1.1, ANNEXE 1) et le plan d'activité (Document de travail 1.2, ANNEXE**Error! Reference source not found.**) de la Division, lesquels décrivent la réorganisation de la Division et sa nouvelle structure adoptée depuis la dernière Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie organisée en 2012. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du programme de travail de la CPS et dans le contexte des priorités des Membres.

Rapport d'activité du Directeur

9. Le Rapport d'activité du Directeur – Partie A (ANNEXE 1) présente la suite donnée par la Division ressources terrestres aux recommandations issues de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie de 2012 et fournit un aperçu des changements apportés depuis lors. En 2015, la CPS s'est dotée d'un Plan stratégique, et une étude interne visant à améliorer la performance de l'Organisation a préparé le terrain du changement.

10. Le Directeur expose les progrès accomplis par la Division ressources terrestres entre 2012 et 2017 (décrits dans la Partie B du document de travail 1.1, **Error! Reference source not found.**), en faisant ressortir l'action menée dans les domaines suivants : promotion de la sécurité alimentaire et des aliments traditionnels, reconnaissance des savoirs traditionnels, participation accrue des jeunes et des femmes, réduction de l'impact sur le changement climatique, amélioration de la santé et conservation de l'environnement, renforcement de la réglementation relative à la

biosécurité, zoonoses responsables de la majorité des épidémies, lancement du Conseil rural en Océanie (PIRAS), gestion durable des ressources forestières et terrestres, et intensification et amélioration des politiques. La Division ressources terrestres contribue également au développement des connaissances techniques et scientifiques sur les ressources génétiques, avec le concours du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT), lequel aide à renforcer l'accès aux ressources génétiques.

11. Le Directeur de la Division ressources terrestres soumet à l'examen des pays un ensemble de questions destinées à alimenter la discussion. Les thèmes proposés sont les suivants : i) Les modalités de gestion des processus de consultation menés par la Division auprès de ses Membres ; ii) Comment mettre en place des chemins d'impact solides en sus des activités réalisées ; iii) Optimiser l'équilibre entre la direction de projets et les activités scientifiques de la Division ; iv) Étendre le champ d'action et ajuster l'échelle d'intervention de la Division ; v) Étudier des solutions pour améliorer l'utilisation de l'information et des moyens de communication et la gestion des connaissances ; vi) Approfondir les partenariats stratégiques dans la recherche et le développement, et vii) Répondre de manière plus efficace aux menaces émergentes.

12. En planifiant ses activités, la Division ressources terrestres cherche à accroître son efficacité, son efficience et sa pérennité dans le cadre de partenariats véritables et renforcés et d'une coordination améliorée. La Division propose d'articuler son action auprès des Membres autour de quatre thèmes (ou pôles) décrits dans le projet de plan d'activité contenu à l'**Error! Reference source not found.**.

Discussion

Tous les membres remercient la Division ressources terrestres pour l'exposé très riche en informations qui leur a été présenté et formulent les observations suivantes :

13. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demande si la CPS a mis au point une grille d'évaluation dédiée à l'agriculture afin de mesurer la contribution de la Division ressources terrestres au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sur la question des ODD soulevée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Cook déclarent s'être dotées d'un tel outil au niveau national.

14. Kiribati se félicite vivement du travail mené par le CePaCT et des efforts engagés afin de poursuivre les améliorations. Au nom des pays atolls, Kiribati demande que davantage de projets leur soient consacrés, et que certaines activités prévues dans le cadre d'autres projets les intéressant, telles que les travaux consacrés à la noix de coco, soient réalisées dans les pays atolls.

15. Palau déclare que le Pacifique Nord fait souvent figure d'absent dans les programmes d'assistance, dont certains ne couvrent pas la sous-région. La souche Guam du rhinocéros du cocotier (CRB-G) est une source de préoccupation croissante. La mise en place d'une mesure de lutte biologique, qui bénéficierait à l'ensemble des pays, s'impose d'urgence. Palau et les États fédérés de Micronésie ont adopté des

législations-cadres relatives à la biosécurité ; une aide doit leur être fournie afin d'achever ce travail.

16. Les Tonga évoquent également la menace posée par la souche Guam du rhinocéros du cocotier, et celles qui pèsent sur d'autres cultures telles que la banane et les agrumes, et relèvent la nécessité de renforcer la gestion des organismes nuisibles et des maladies et de répondre aux besoins des pays en matière de biosécurité. Les Tonga remercient les partenaires, parmi lesquels l'Australie, pour l'appui fourni par les centres techniques tels que le CePaCT, et se félicitent à l'avance de la poursuite de ce soutien. Les Tonga demandent si le Centre régional de semences arboricoles et le CePaCT sont des organismes distincts et, dans l'affirmative, si leur fusion pourrait être envisagée. Les Tonga souhaitent intensifier leur activité d'agroforesterie, notamment la culture d'essences à forte valeur marchande, mais nécessitent davantage de matériel végétal. La CPS pourrait s'inspirer d'exemples situés hors de la région tels que celui de la Malaisie qui utilise la micropropagation pour produire du matériel végétal en masse.

17. Le Samoa reprend à son compte les vues exprimées par d'autres Membres concernant les organismes nuisibles et les maladies, en particulier la souche Guam du rhinocéros du cocotier. Selon les estimations, environ 60 pour cent des cocoteraies devraient être replantées. Toutefois, une telle activité exige la mise en place préalable d'un système intégré plus robuste de lutte contre la souche Guam. Le travail mené par le CePaCT est utile ; toutefois, un autre centre de conservation des ressources génétiques doit être créé en sus de celui des Fidji. Les activités de recherche pour le développement pourraient être corrélées aux statistiques agricoles compilées par la Division ressources terrestres. Ces données pourraient être communiquées aux États Membres afin de faciliter la conception et l'analyse des politiques. À la différence de pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, certains Membres éprouvent des difficultés à mener des recherches et des analyses de qualité en raison du recueil lacunaire des données.

18. Le Samoa encourage la Division ressources terrestres à consulter les pays membres de manière précoce et continue afin de leur permettre d'apporter une contribution plus substantielle.

19. La Polynésie française se félicite de l'exposé exhaustif présenté sur les nombreuses activités menées par la Division ressources terrestres, et des informations soumises à l'attention des Membres en lien avec le développement de leur secteur agricole. La Polynésie française se rallie à l'appel lancé par le Samoa en faveur de consultations régulières, et fait observer que la présente session extraordinaire est de courte durée et qu'il serait souhaitable de se réunir plus longuement. Les problèmes soulevés par d'autres délégations concernant la noix de coco sont aussi une priorité pour la Polynésie française. S'agissant du rôle de la POETCom en tant que vecteur du développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique, la Polynésie française s'interroge sur l'adéquation entre l'actuelle structure institutionnelle de l'organisation et son statut d'ONG.

20. Les États fédérés de Micronésie déclarent que les partenaires du développement devraient être invités à établir un fonds d'intervention d'urgence pour le Nord afin de remédier aux dégâts provoqués par la souche Guam du rhinocéros du cocotier. Face à la pénurie de moyens financiers, il est indispensable d'agir de manière collective pour lutter contre ce problème.

21. Tokelau souscrit aux vues exprimées par les autres petits États insulaires et fait observer que l'agriculture sur les atolls est très différente de celle pratiquée dans les îles volcaniques de grande taille. L'aide de la CPS est sollicitée en vue d'obtenir les financements nécessaires pour mener davantage de projets adaptés aux atolls.

22. Les Îles Salomon déclarent avoir accueilli favorablement une demande de la CPS visant l'échange de ressources génétiques d'essences commerciales. Le gouvernement a approuvé un accord sur le transfert de matériel génétique, et attend que la CPS lui communique le nom des pays susceptibles d'être intéressés par un tel transfert, sachant que les Îles Salomon ont actuellement huit espèces ligneuses à partager. Il importe de rechercher des sites susceptibles d'accueillir des vergers conservatoires afin de renforcer la protection des ressources génétiques.

23. La République des Îles Marshall fait siennes les observations de Palau et des États fédérés de Micronésie et salue le travail accompli par le Projet sur les politiques agricoles en Océanie et le programme sur la biosécurité. Les Îles Marshall demandent si la Division ressources terrestres pourrait renforcer ses effectifs au sein du bureau de la CPS situé à Pohnpei (États fédérés de Micronésie) afin d'apporter un meilleur soutien au Pacifique Nord et de réduire les frais de voyage. La CPS est priée d'accélérer les recherches en vue de mettre au point une méthode de lutte biologique contre le rhinocéros du cocotier (souche Guam). Concernant l'élevage, la CPS est invitée à dispenser une formation pilote sur le recueil d'échantillons à des fins de diagnostic des flambées de zoonoses. L'envoi d'échantillons à l'étranger pour analyse continue de poser des difficultés.

24. Les Fidji souhaitent renforcer leur partenariat avec la Division ressources terrestres afin de poursuivre le travail engagé durant ces dernières années. La mise en œuvre des projets a été jalonnée de succès et de défis. Le gouvernement des Fidji s'est fixé des priorités dans un certain nombre de domaines. À titre d'exemple, les Fidji ont mis l'accent sur le changement climatique, notamment dans le cadre de la présidence fidjienne de la 23e session de la Conférence des Parties. De nombreux projets ont été lancés après la COP23 que les Fidji aimeraient voir progresser. Ils concernent notamment la sécurité alimentaire, la participation des jeunes et la gestion durable des ressources. Les Fidji sont favorables à la pleine participation des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets.

25. Tuvalu prend note des vues présentées par Kiribati concernant l'apparence de parti pris dans le choix des pays et déclare qu'il pourrait être utile, dans le cadre de certains projets, de marquer une distinction entre les îles volcaniques et les îles atolls. Tuvalu remercie le CePaCT de l'aide octroyée sous la forme de cultures tissulaires, en particulier de taro d'eau. Bien que le CePaCT ait sollicité un retour d'information sur

les cultures tissulaires, il faudra attendre quelques années avant de pouvoir dresser un tableau plus complet des résultats obtenus sur le terrain.

26. Vanuatu possède un programme de replantation des cocoteraies basé sur une stratégie relative à l'exploitation de la noix de coco et demande l'aide de la CPS afin de prévenir l'entrée dans le pays de la souche Guam du rhinocéros du cocotier, de poursuivre l'activité de transformation des vieux cocotiers en bois de sciage ou en contreplaqué et d'améliorer les pratiques phytosanitaires dans les plantations. Les infrastructures des laboratoires de Vanuatu sont insuffisantes pour appuyer l'organisme de recherche dans la multiplication des végétaux au profit des agriculteurs. Vanuatu prend note des travaux entrepris par le PIRAS pour élaborer une stratégie régionale de vulgarisation, et remercie également la CPS d'avoir contribué à la préparation d'un projet de politique régionale de vulgarisation (Stratégie océanienne de vulgarisation). Vanuatu demande qu'un exemplaire de la stratégie régionale lui soit communiqué afin de s'assurer de sa concordance avec la stratégie nationale de vulgarisation.

27. L'Australie accueille avec satisfaction les vues exprimées par les Membres sur les résultats obtenus et sur les perspectives. La conférence offre une bonne occasion à la CPS et aux États Membres de s'exprimer. L'Australie souligne l'importance d'une communication précoce et régulière de l'information. La tenue de réunions périodiques est utile pour permettre aux Membres d'échanger leurs points de vue.

28. Le président déclare que la Division ressources terrestres est consciente de la nécessité d'évoluer et de répondre aux besoins des Membres. Un premier pas a été franchi dans la bonne direction ; un nouveau processus s'impose pour dépasser le statu quo.

29. Le Directeur de la Division ressources terrestres prend note des observations des Membres, et notamment de la nécessité de communiquer les documents en temps utile et d'intensifier la consultation. La nouvelle structure est la première étape d'un engagement renouvelé depuis la dernière Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie organisée en 2012. Le Directeur répond à plusieurs questions essentielles soulevées durant la discussion. En réponse à la suggestion tendant à élaborer des programmes distincts pour les îles volcaniques et les atolls de faible superficie, le Directeur renvoie aux travaux du pédologue de la Division ressources terrestres (Dr Siosiua Halavatau) consacrés à l'agriculture et aux sols des atolls. Il est pris bonne note des observations relatives aux menaces qui pèsent sur les cultures telles que la banane, la noix de coco et les agrumes ; toutefois, la lutte contre les autres organismes nuisibles et maladies doit s'inscrire dans un cadre plus vaste et reposer sur un mécanisme coordonné. S'agissant des activités menées par le CePaCT, il a été suggéré de les intégrer à celles du Centre régional de ressources arboricoles à l'issue d'un audit réalisé par le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures. La proposition est à l'étude. Concernant la demande tendant à dupliquer dans d'autres pays la collection de ressources génétiques conservée aux Fidji, plusieurs possibilités existent, et les Membres sont invités à faire part de leurs suggestions à cet égard. D'autres questions soulevées par les Membres au cours de la discussion pourront être traitées de manière bilatérale.

Perspectives

30. Le Directeur de la Division ressources terrestres présente l'étude d'amélioration de la performance réalisée en 2015 en vue de recadrer l'action de la Division et le plan d'activité proposé pour cette dernière.

31. La proposition de plan d'activité de la Division ressources terrestres pour la période 2017-2020 prévoit la réorganisation des sept équipes techniques de la division selon quatre pôles stratégiques : ressources génétiques, gestion durable des forêts et des terres, agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et marchés au service des moyens de subsistance et des chaînes de valeur.

32. Le président précise que les Membres seront consultés sur la proposition de réalignement des activités de la Division ressources terrestres et qu'un délai leur sera accordé pour faire connaître leurs observations.

33. Les partenaires du développement sont invités à formuler des observations. Le représentant du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) remercie le Directeur de la Division ressources terrestres de son exposé qui fournit au Centre un cadre utile pour recenser les domaines de coopération possibles avec la CPS afin de répondre aux besoins prioritaires des Membres, notamment dans les domaines de l'agri-preunariat et de l'agrotourisme.

Séance 2 : Tok (groupes d'échanges) sur les partenariats

34. Des groupes d'échange (« Tok Tok sur les partenariats ») sont constitués afin de débattre des quatre pôles d'activité de la Division ressources terrestres :
    - Ressources génétiques ;
    - Gestion durable des forêts et des terres ;
    - Agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et
    - Marchés au service des moyens de subsistance et des chaînes de valeur.

35. Les séances d'échange permettent aux Membres d'approfondir certains sujets en présence des responsables de la Division ressources terrestres et de formuler des observations sur les moyens d'améliorer la prestation de services, d'aligner les activités de la Division sur les priorités des Membres, d'instaurer un dialogue plus efficace avec les Membres, de renforcer les partenariats et la coopération aux niveaux national et régional, de mieux utiliser les ressources et d'intégrer les activités avec d'autres cadres d'aide au développement.

36. La conférence se poursuit par la présentation des rapports des groupes d'échanges. Un résumé des rapports est proposé à l'**Error! Reference source not found.**.

37. **Tok Tok 1 – Temps forts** : Le pôle relatif aux ressources génétiques englobe plusieurs thèmes essentiels intéressant les quatre groupes, parmi lesquels le renforcement des capacités nationales dans des domaines clés tels que la création de banques génétiques et de pépinières ; l'élaboration de protocoles relatifs à la reproduction en masse ; au développement, à l'évaluation et à la sélection des cultures ; et à la détection et à l'élimination des organismes nuisibles et des maladies. Plusieurs directeurs de l'agriculture et de la foresterie soulignent la nécessité de comprendre les accords régissant le transfert de matériel génétique et les conventions juridiques pertinentes, en particulier lorsqu'ils concernent les cultures vivrières indigènes. À cet égard, les représentants des pays atolls réitèrent la demande adressée à la Division ressources terrestres tendant à préciser le matériel génétique susceptible d'intéresser les îles atolls afin de faciliter l'accès des pays aux informations et aux savoirs pertinents, et de permettre au CePaCT de concevoir des programmes spécifiques adaptés aux besoins des atolls.

38. **Tok Tok 2 – Temps forts :** Le groupe chargé d'examiner le deuxième pôle stratégique revient sur les réunions parallèles des directeurs de la foresterie tenues en marge de la Semaine océanienne de l'agriculture et consacrées à l'examen des activités menées dans le cadre de projets de la GIZ et de l'APFNet (Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts), et à l'appui fourni par ces derniers aux initiatives respectivement couvertes par ces projets. Parmi les nombreuses questions soulevées par les directeurs de l'agriculture et de la foresterie durant la séance, les principaux thèmes abordés sont la recherche et l'évaluation des systèmes agroforestiers, l'élaboration de modèles agroforestiers pour les petites îles, les possibilités de transformation du bois de cocotier, et l'intérêt porté au Programme régional de semences, ainsi qu'au recueil de semences et à la multiplication du matériel génétique d'essences à forte valeur marchande. Les participants accueillent avec grande satisfaction la proposition tendant à élaborer un projet sur les approches paysagères du reboisement qui accélérera l'intégration du secteur de la foresterie dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) en vue d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Les participants saluent également le travail consacré à la chaîne de responsabilité dans l'exploitation du bois de santal aux Tonga et encouragent d'autres pays à envisager l'adoption de systèmes analogues.

39. **Tok Tok 3 – Temps forts :** l'agriculture durable en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les Membres approuvent les priorités actuelles, auxquelles s'ajoutent l'alimentation destinée au bétail, la gestion des déchets, et la réduction de la dépendance à l'égard de sources importées de nourriture pour le bétail. Le groupe met également en avant la nécessité de faciliter l'accès des populations grandissantes à une meilleure nutrition, en particulier par la production d'aliments locaux pour réduire les importations. Les Membres appellent de leurs vœux une meilleure articulation avec les programmes scolaires pour influencer l'alimentation des enfants et des jeunes. Ils demandent que des moyens soient mobilisés pour combattre la menace du rhinocéros du cocotier (souche Guam). Enfin, les membres

des pays atolls du Pacifique demandent que le modèle agricole soutenu par la CPS en faveur des atolls soit davantage renforcé et promu.

40. **Tok Tok 4 - Temps forts :** Le débat consacré au quatrième pôle donne lieu à un dialogue axé essentiellement sur les investissements relatifs aux marchés, les études de faisabilité, les normes d'application des règles relatives à la biosécurité et le CODEX. Sont également abordés certains aspects relatifs aux marchés de niche, et les nouveaux débouchés tels que l'agri-prenariat et l'agrotourisme pour les femmes, les jeunes et les personnes ayant des besoins particuliers. La discussion consacrée à l'agriculture biologique porte sur les systèmes de garantie participatifs (SGP) et la gouvernance et la composition de la POETCom. Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie formulent également des observations sur l'importance que revêtent la sécurité alimentaire et la résilience climatique dans la recherche de débouchés commerciaux.

Séance préliminaire – Synthèse des discussions

41. Un débat sur l'évolution des politiques a lieu lors de la séance préliminaire des directeurs de l'agriculture et de la foresterie tenue la veille de la session extraordinaire (mercredi 19 octobre, Centre de conférences de Vanuatu). Sont présents 13 représentants de pays, ainsi que des bailleurs de fonds et des partenaires. Plusieurs stratégies et plans élaborés dans le cadre de réunions d'experts sont soumis pour adoption aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie, à savoir :
    a. Le P-SPAFS (Plan stratégique régional sur la statistique agricole et halieutique : renforcer les connaissances disponibles pour pérenniser les moyens de subsistance) ;
    b. la Stratégie de vulgarisation régionale pour les Îles du Pacifique, élaborée par le conseil d'administration du Conseil rural en Océanie (PIRAS) ;
    c. la Stratégie en faveur des jeunes dans le secteur agricole (version révisée) ;
    d. le Dispositif régional océanien d'homologation des pesticides ;
    e. l'Accord pour le partage d'informations dans le secteur agricole ; et
    f. la proposition portant création du Forum régional des planificateurs agricoles.

42. Les participants font observer que les stratégies et les plans susvisés ont été examinés par des hauts fonctionnaires des ministères, lesquels ont contribué à leur rédaction, et que les stratégies sont des documents « évolutifs » susceptibles d'être affinés par la suite. Les participants approuvent les stratégies et encouragent les Membres à en confirmer le cap dans le cadre de leurs processus internes ; ils invitent les ministres à adopter les stratégies.
43. En outre, les directeurs de l'agriculture et de la foresterie demandent à la CPS de réexaminer la possibilité de créer une unité biométrique régionale visant à évaluer

la qualité des protocoles de recherche, du recueil des informations, et du nettoyage et de l'analyse des données produites.

44. Les participants à la conférence confirment qu'il est urgent d'établir un dispositif régional océanien d'homologation des pesticides, compte tenu notamment de la nécessité pour l'unité envisagée, qui serait intégrée à la CPS, de procéder à des évaluations régionales et d'assurer le renforcement des capacités et la formation des pays membres ; les participants précisent également que, dans un premier temps, les intrants agricoles tels que les engrais seraient exclus du dispositif.

Séance 3 : Débat général

Gouvernance & Communication

45. Le président déclare que la structure de gouvernance de la Division ressources terrestres devrait figurer parmi les thèmes de discussion de la prochaine Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie.

46. Afin de renforcer l'efficacité de la Division ressources terrestres et de lui permettre de collaborer plus étroitement avec les Membres, les participants préconisent l'adoption d'une structure robuste et homogène, la tenue de réunions régulières et une présentation globale, et non programmatique, de son action articulée autour des quatre pôles d'activité de la Division. Compte tenu de l'importance que revêtira la discussion sur les processus à la prochaine session de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, la CPS devra veiller à faire traduire tous les documents de la réunion et à les communiquer aux Membres en temps utile afin de leur permettre de préparer leurs prises de position et de stimuler la discussion. À cet égard, la Division ressources terrestres est invitée à se pencher sur les activités menées auprès des Membres en matière d'information, de sensibilisation et de communication.

47. L'Australie déclare que son gouvernement a renforcé son engagement dans la région, lequel se traduit par une aide de plus d'un milliard de dollars australiens, dont 16 millions en faveur de l'agriculture, de la pêche et des ressources hydriques. L'Australie souhaite que la coordination et la collaboration soient renforcées, et qu'une attention particulière soit accordée aux partenariats stratégiques. Les activités consacrées aux ressources génétiques sont un bon point de départ mais le travail doit se poursuivre pour améliorer les résultats dans ce domaine.

48. Les deux exposés de la CPS témoignent d'un pas en avant et l'Australie appuie la mise en œuvre des activités décrites. Comme la Polynésie française, l'Australie souhaite qu'un accent particulier soit placé sur les fonctions essentielles de gouvernance, que l'avis des Membres soit davantage sollicité et qu'il soit mieux rendu compte des activités menées dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie. La CPS pourrait contribuer à améliorer la coordination et la coordination entre les gouvernements et les bailleurs de fonds. L'Australie fait observer que le changement climatique fait peser des menaces sur des domaines prioritaires tels que la sécurité alimentaire.

49. L'Australie se félicite de la démarche de collaboration engagée par la CPS et la FAO, et espère voir cette collaboration se renforcer à l'avenir notamment dans le cadre d'une programmation commune. Les partenariats stratégiques sont fondamentaux et reposent sur la coordination et la collaboration. L'Australie signale en outre qu'elle collabore étroitement à la mise en œuvre des activités de recherche pour le développement. Un certain nombre d'organismes australiens sont actifs dans la région ; ce soutien peut être renforcé pour faciliter les partenariats stratégiques. Plusieurs propositions à l'étude offrent des perspectives très intéressantes. Le travail mené sur les ressources génétiques pourrait également être intensifié pour renforcer la résilience et améliorer la sécurité alimentaire. L'Australie espère que la CPS, en consultation avec d'autres parties prenantes, pourra concourir à la réalisation de ces objectifs.

50. Les Tonga souscrivent aux observations relatives aux partenariats stratégiques et soulignent la nécessité de fixer des priorités au sein du programme de recherche pour veiller à l'efficacité des activités. Une attention particulière doit être accordée aux petits États insulaires.

51. Le président invite la Directrice générale adjointe de la CPS à répondre. La Directrice générale adjointe déclare qu'il est important de pouvoir recueillir les observations des Membres et que celles-ci seront prises en considération. Afin de renouer le dialogue avec les Membres depuis la dernière Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie, les exposés ont été préparés dans un esprit de consultation. La Directrice générale adjointe reconnaît que les délais et les modalités de transmission de l'information n'ont pas été optimaux, et estime utiles les observations formulées à cet égard. La CPS appartient à la région et à ses Membres, et toute contribution de leur part est la bienvenue. En interne, la CPS hiérarchise ses activités afin d'en optimiser l'impact. L'Organisation ne peut tout faire à elle seule ; elle doit consulter ses Membres et obtenir des instructions de leur part sur l'affectation des moyens limités dont elle dispose. Le dialogue engagé durant la présente conférence n'a pas pour vocation à s'interrompre ; la Division ressources terrestres souhaite qu'il se poursuive de manière ouverte. La proposition visant à constituer des groupes de travail afin de recadrer les activités de la Division offre aux Membres une autre possibilité de faire connaître leur position.

52. Le président fait remarquer que plusieurs exposés présentés lors des séances de groupe ont précisé le nombre de pays bénéficiaires de projets sans indiquer la répartition des moyens entre lesdits pays. À la perception d'un parti pris dans le choix des pays pourrait s'adjoindre celle d'une affectation inéquitable des ressources ; bien qu'il soit favorable à une approche régionale, le président considère qu'elle ne doit pas s'exercer aux dépens des pays. Il prend note de la perception de partialité exprimée par les petits pays, et déclare que les projets doivent profiter à ceux qui en ont le plus besoin, dans la plus grande équité possible. Il importe que la Division ressources terrestres se concentre sur des projets profitant à l'ensemble de la région et non à un ou deux pays. Le président fait observer que certains partenaires du développement semblent utiliser les institutions régionales comme des unités de gestion des projets,

alors que la Division ressources terrestres et la communauté scientifique devraient servir les Membres et non les intérêts des bailleurs de fonds.

53. Le président déclare que si les lourdeurs administratives entravent le déploiement de l'aide, l'impact des activités sur le terrain s'en trouvera réduit. Il est important de regarder au-delà des résultats et d'en optimiser les retombées positives sur la vie des Océaniens. Vanuatu se dit favorable à l'initiative visant à recadrer les activités de la Division ressources terrestres. La CPS est invitée à communiquer le plan stratégique et le plan d'activité aux Membres pour observations d'ici juin 2018 de sorte à pouvoir mettre la touche finale au programme de travail en juillet prochain.

54. Compte tenu des observations générales des participants sur la gouvernance et sur la nécessité d'engager des processus de consultation, le président recommande qu'un comité spécial soit constitué afin d'étudier les remarques formulées et, s'il y a lieu, de les incorporer dans le plan d'activité. Le document devrait être prêt à la mi-2018 pour examen lors de la 6e session de la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie (2019) en vue de fournir des orientations à la Division ressources terrestres. Les priorités des pays atolls devront également être mises en avant.

Questions diverses

55. Les Tonga réitèrent leur appui en faveur de la création du dispositif régional océanien d'homologation des pesticides mentionné au paragraphe 44.

56. Palau cite des études récentes faisant état de la perte ou du gaspillage d'importantes quantités de nourriture, et demande à la CPS de faire réaliser une étude sur les pertes alimentaires et les dégâts causés aux cultures. Palau suggère également que l'irradiation des aliments soit étudiée comme moyen de prévenir les pertes après récolte et de lutter contre les maladies d'origine alimentaire.

Prochaine conférence

57. S'exprimant au nom des participants, le Samoa félicite le président pour sa conduite avisée des débats, fait part de sa gratitude à la CPS pour l'excellente organisation de la conférence, et remercie les Membres, les bailleurs de fonds et les partenaires de leurs précieuses contributions.

58. Les participants se félicitent de la proposition du Samoa d'accueillir la prochaine Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie qui se tiendra en 2019.

59. Le président remercie les participants de leur soutien et de leurs précieuses contributions, et déclare la Conférence close.